



Édito

de Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

Programme PAUSE et *Innovatives SHS*

Chères et chers collègues,

Pour les Sciences humaines et sociales, les prochains mois

vont être marqués par deux actions majeures même si elles sont de nature très différente [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille deux nouveaux membres [p3]

À PROPOS

André Marty et les Brigades internationales : exposition virtuelle

Le Centre d'histoire sociale du xx^e siècle possède plus de soixante-dix fonds d'archives, émanant de militants ou organisations politiques et syndicales, dont il assure la conservation et la valorisation [p4]

TROIS QUESTIONS À...

Florence Renucci, sur les États généraux de la recherche sur le Droit et la Justice

Du 30 janvier au 2 février 2017, praticiens et chercheurs se sont réunis à Paris, au siège du CNRS, pour faire le point sur l'état de la recherche dans les domaines juridiques et judiciaires et réfléchir à ce que sera la justice de demain [p11]

VALORISATION

La démocratie représentative ? Comprendre les modes de scrutin

Si les élections ne font pas la démocratie, elles en sont quand même une des clés. Or, il existe différentes manières de voter [p19]

FOCUS

Le CESC, une photothèque et une bibliothèque au cœur de la recherche

Le CESC a pour vocation l'étude de la civilisation du Moyen Âge à travers toutes les disciplines [p7]

OUTILS DE LA RECHERCHE

Les SHS dans l'OHM « Littoral méditerranéen »

L'OHM LM est un outil interdisciplinaire de recherche du CNRS consacré à l'étude des dynamiques littorales méditerranéennes, appréhendées sous l'angle des relations société-environnement [p13]

MÉTIERS DE LA RECHERCHE

L'archéographie au service de la recherche

Carolina Sarrade est archéographe, membre du programme Peintures murales au sein du CESC [p16]

ZOOM SUR...

Les élections, vieil objet, nouvelles méthodes ?

Les élections représentent l'objet canonique de la science politique, l'un de ces objets fondant la discipline pour l'autonomiser des juristes [p22]

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

Les Conférences Campus Condorcet : des conférences citoyennes pour éclairer les grands enjeux des sociétés contemporaines [p38]

UN CARNET À LA UNE

Carnet neocartographique [p40]

LIVRE



Quel avenir pour la fonction publique, Luc Rouban, La documentation Française, 2017

L'avenir de la fonction publique est au cœur des débats en vue des prochaines élections présidentielles. De nouveaux projets de réforme,

parfois radicaux sont proposés et animent le débat public. Quelles sont les possibilités réelles de transformation de la fonction publique ? [...]

voir toutes les publications

REVUE



Revue thématique semestrielle, *Communications* a été créée à l'automne 1961 par Georges Friedmann, Roland Barthes et Edgar Morin. Devenue une publication de référence sur l'étude des communications de masse et les

analyses sémiologiques en France, elle a rapidement acquis un rayonnement international. Depuis les années 1980, elle a élargi ses thèmes aux questions anthropo-sociales [...]

voir toutes les revues

PHOTO



Petra (Jordanie), capitale des Nabatéens. Le Siq (en arabe "couloir étroit, passage"), dans une de ses parties les plus larges.

Édito

de Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS

Programme PAUSE et *Innovatives SHS*



Chères et chers collègues,

Pour les Sciences humaines et sociales, les prochains mois vont être marqués par deux actions majeures. Elles sont de nature très différente.

Tout d'abord, l'accueil des universitaires réfugiés — pour lequel le CNRS avait dégagé des mois de CDD dès 2015 — est aujourd'hui organisé par le [programme PAUSE](#) (Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil), piloté par le Collège de France. Bien qu'il ait été sollicité directement par ses multiples réseaux, le CNRS a décidé de concentrer ses ressources mobilisables sur ce programme et de l'abonder de 250 000 euros, ce qui accroît ses ressources de 25 % environ. De nombreux collègues, originaires de pays en crise, en particulier de Syrie, vont désormais pouvoir recevoir une aide décente pour s'installer, au moins temporairement, en France et dans nos laboratoires. L'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche met ainsi un terme, sous l'égide du Secrétariat d'État, à une période au cours de laquelle les efforts consentis n'avaient pas été à la mesure des événements que vivent les populations de ces régions du monde et nos collègues en danger parmi elles.

L'autre fait marquant de cette fin d'année universitaire sera le troisième salon de la valorisation en SHS, *Innovatives SHS*, qui se tiendra les 17 et 18 mai prochain au Parc Chanot à Marseille. Pour cette première édition organisée dans une grande métropole régionale, nous avons eu la possibilité de déployer soixante-dix stands, offerts aux équipes sélectionnées à la suite de l'appel à projets lancé au cours de l'été dernier.

Un accent particulier a été placé sur la santé (outils de prévention de maladies graves, outils de rééducation...).

Cette thématique était déjà présente au cours des deux premières éditions. Elle va connaître à Marseille un développement d'autant plus important que l'Inserm et l'IRD sont parmi les partenaires de cette manifestation.

Les initiatives de valorisation relèvent aussi de l'aide à la décision publique, de la mise en valeur du patrimoine, de l'expertise, de l'éducation et des jeux sérieux, ou de l'aménagement du territoire. La plupart d'entre elles ont mobilisé non seulement beaucoup de savoirs mais aussi des formalisations et modélisations, des outils numériques et de réalité virtuelle, des robots.

La participation étrangère, en particulier québécoise, sera à nouveau forte. Une agora située au milieu des stands sera le lieu, dans le cadre d'*Innov'Action*, d'échanges centrés sur une présentation rapide des auteurs de valorisation. Autant de raisons de faire une petite visite à ce salon, très professionnel, qui illustre bien l'inventivité et la dynamique des laboratoires SHS dont la capacité à mener des opérations de valorisation avec des partenaires privés et publics est sans cesse plus évidente.

Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

L'InSHS accueille deux nouveaux membres



Maria Teresa Maiullari-Pontois

Maria Teresa Maiullari Pontois est ingénieure de recherche, responsable de la valorisation à l'Institut des sciences humaines et sociales depuis le 15 octobre 2016. Elle oriente et accompagne les porteur.e.s de projets, en concertation avec les responsables en délégations et les correspondant.e.s dans les unités,

dans le parcours de valorisation de leurs études et recherches.

Docteure en histoire et sciences sociales, elle a exercé pendant plusieurs années dans le secteur privé et international, notamment comme consultante de l'Association d'économie financière, responsable des relations internationales de l'Ecomusée du Creusot-Montceau, membre du bureau de TICCIH (*The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage*), consultante auprès du Conseil de l'Europe et experte pour ICOMOS (*International Council on Monuments and Sites*). Elle a intégré la fonction publique en 2005 d'abord comme secrétaire générale du master et du doctorat européens *Phoenix Dynamics of Health and Welfare*, coordonné par l'EHESS ; ensuite comme directrice des relations internationales de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Elle a été également chargée de mission pour assurer le secrétariat général de l'Alliance Athéna (Alliance Nationale des sciences humaines et sociales) au cours de ses deux premières années et chargée de projets à la Mission pour la place des femmes au CNRS.

Maria-Teresa.PONTOIS@cnrs-dir.fr



Sandrine Lefranc

Sandrine Lefranc est nommée chargée de mission pour la section 40 (Politique, pouvoir, organisation) au sein de l'InSHS, poste où elle remplace Sylvie Ollitrault.

Elle est chargée de recherches CNRS en science politique, à l'[Institut des Sciences sociales du Politique](#) (ISP, UMR7220, CNRS / Université Paris Nanterre / ENS Paris-Saclay). Médaille de bronze du

CNRS 2013, elle mène des recherches sur la justice transitionnelle (dans certains pays d'Amérique latine et de l'Afrique des Grands Lacs), les politiques internationales de sortie de conflit, les mobilisations de victimes et la prévention de la violence politique. Elle enseigne à Sciences Po Paris, à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et à l'Université Paris Nanterre et fait partie des comités de rédaction de la *Revue française de science politique* et de *Raisons politiques*.

sandrine.lefranc@cnrs-dir.fr

André Marty et les Brigades internationales : exposition virtuelle



André Marty vu par les brigadistes tchèques internés dans le sud de la France
Fonds André Marty - CHS

Le Centre d'histoire sociale du xx^e siècle (CHS, UMR 8058, CNRS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) possède plus de soixante-dix fonds d'archives, émanant de militants ou organisations politiques et syndicales, dont il assure la conservation et la valorisation. Cette valorisation passe par la numérisation. Il y a, on le sait, deux stratégies différentes en matière de numérisation. On peut numériser par fonds ou par série ou, *a contrario*, numériser thématiquement. C'est cette deuxième option qui a été choisie au CHS. Les documents ainsi numérisés sont mis en ligne *via* l'inventaire réalisé dans [Calames](#), la base de données de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES). Mais, pour qu'il y ait vraiment valorisation, il ne suffit pas de faire de simples opérations de mise en ligne. Nous avons souhaité lier les numérisations à des projets scientifiques destinés à un public large : des expositions virtuelles qui rassembleraient des chercheurs spécialistes autour de documents textuels ou iconographiques.

C'est ainsi qu'ont été numérisés récemment les dossiers concernant la guerre d'Espagne et, plus spécifiquement, les brigades internationales dans le fonds André Marty, du nom du dirigeant communiste qui en a été désigné responsable par le *Komintern*. L'occasion idoine s'offrait d'elle-même puisque 2016 constituait à la fois le 80^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'Espagne et de la création des Brigades internationales, mais aussi celui de la naissance d'André Marty (1886) et de son décès (1956). André Marty a laissé de très belles ar-

chives, malheureusement dispersées dans divers centres de documentation et bibliothèques. Ce sont donc les documents sur les Brigades internationales, conservés pour une bonne part au CHS, grâce à une transmission personnelle assurée par Jean Maitron, que nous avons choisis de montrer, *via* l'inventaire dans [Calames](#) mais également sous forme d'exposition virtuelle : [Marty et les Brigades internationales](#). Les collections du CHS forment naturellement la matière principale des objets donnés ainsi à voir au public, dans une présentation argumentée. Ces documents sont complétés par quelques fonds conservés à la [Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine](#) de Nanterre, institution particulièrement riche sur la guerre d'Espagne, ainsi que par des films conservés par le projet de conservation cinématographique [Ciné-archives](#). Les textes qui assortissent les documents sont autant des mises au point sur l'histoire des brigades que des ouvertures sur les recherches les plus récentes.

L'exposition, publication électronique illustrée ou site web — selon la terminologie que l'on préfère employer — prend donc comme fil conducteur André Marty pour retracer et remettre en perspective l'histoire encore sensible de ce projet politico-militaire hors du commun et doué d'une force de suggestion formidable aujourd'hui encore : les Brigades internationales. André Marty, cadre communiste français à l'itinéraire saisissant, ancien matelot devenu mutin de la mer Noire avant d'accéder au sommet du PCF et de l'Internationale communiste, est un personnage particulièrement controversé, quoique relativement méconnu. Dès 1937, l'extrême-droite belge puis française l'avait surnommé le « boucher d'Albacete » en référence à la brutalité de sa gestion des



Brigadistes – Photo extraite de l'album des Activistes de la xie brigade Thälmann – Fonds André Marty-CHS



Dessins réalisés par un artiste nommé Josek dans le camp de Gurs – Fonds André Marty - CHS

Brigades, reprenant une épithète classique de la Grande Guerre. Pourtant, les volontaires, déçus de l'Espagne qu'ils découvraient et hébétés par l'effroyable violence de la guerre, avaient, dans leurs témoignages, distribué ce sobriquet à diverses personnalités éminentes avant qu'André Marty ne soit ainsi désigné, à tort et à raison. Diverses rééditions récentes continuent de véhiculer une légende noire, faisant fi des progrès de la recherche historique. L'analyse rigoureuse du fleuve documentaire, libéré du barrage de rétention érigé par l'État soviétique et alimenté par les centaines d'affluents émanant des institutions étatiques et politiques ou de collections privées, peine encore à se faire entendre dans un débat longtemps confisqué par les affrontements idéologiques hérités de la guerre d'Espagne. Sans adopter une posture en surplomb dédaignant les témoignages à charge contre un personnage complexe et sinueux, il faut, au contraire, les interpréter selon leurs différents contextes, en épluchant avec précaution la gangue passionnelle ou idéologique dans laquelle ils ont été, parfois inconsciemment, élaborés pour les évaluer soigneusement en lien avec une historiographie désormais renouvelée et enrichie. Il n'était pas question dans cette exposition de se placer en avocat ou en juge, ni d'entamer un procès en réhabilitation d'André Marty, deux fois voué aux gémonies par une mémoire souvent excessive et par sa *damnatio memoriae* du parti communiste stalinien des années 50, dont il fut exclu en 1953.

L'exposition est organisée thématiquement selon un principe didactique reliant l'itinéraire d'André Marty aux Brigades internationales, de Paris à Albacete, en passant par la mer Noire, Moscou et Madrid. Chaque partie propose une série d'images intégrées à une collection thématique et à un texte explicatif. En cliquant sur une des images, on a accès à l'ensemble de la collection sous forme de visionneuse. Cela permet de voir le détail de chaque image ou, au contraire, l'ensemble de la série à laquelle elle appartient.

La réalisation de l'exposition, comme d'ailleurs les numérisations, a été facilitée par l'utilisation des outils mis à disposition par la Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) Huma-Num. Nous avons choisi d'utiliser l'entrepôt numérique Nakala pour stocker les documents numériques, et ce dans le souci de leur assurer une sauvegarde pérenne, qui puisse être une étape vers le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES). Nous avons d'autre part utilisé,

pour « fabriquer » l'exposition, le logiciel libre Omeka, proposé par le pack Nakalona de la TGIR. Omeka fait fonction à la fois de base de données et d'outil d'exposition. Chaque fichier (image ou audiovisuel) peut y être aisément documenté, dans les règles en matière d'interopérabilité des données (usage du *Dublin Core*). Il existe d'autre part une fonction d'import-export de Nakala vers Omeka et réciproquement. Notons aussi que les numérisations ont été en grande part financées par le [Consortium Archives du monde contemporain](#), en liaison étroite avec la TGIR.

Un dernier mot pour exprimer quelque chose qui nous semble essentiel. Entre 1917 et 1939, plusieurs centaines de milliers de réfugiés fuyant les régimes totalitaires, les lois antisémites de Berlin à Bucarest, les bombes déversées sur la Catalogne et la marche sanglante des armées de Franco, sont venus demander la protection de la France et de ses lois. Les réponses données et les événements qui suivirent furent ceux que chacun sait. La partie la plus complète et en tous cas la plus picturalement intéressante du fonds du CHS est sans doute celle qui concerne la vie des brigadistes dans les camps du sud de la France, à leur retour d'Espagne.



André Marty passant en revue les brigadistes – Fonds André Marty - CHS

D'autres réfugiés cherchent aujourd'hui à échapper à d'autres guerres. Les bombes et le fanatisme qui s'abattent sur la Syrie, l'Irak et le peuple kurde, sont notre cadre contemporain et seront demain notre histoire, que les générations futures observeront. Et des volontaires internationaux, animés d'une foi d'une toute autre nature, partent aujourd'hui pour la Syrie.

Les leçons de l'histoire ne nous apprennent-elles donc rien ? Cette exposition est aussi un hommage rendu à tous les réfugiés. Nous avons voulu rester fidèles à Marc Bloch quand il écrivait : « J'ai toujours pensé qu'un historien a comme premier devoir de s'intéresser à la vie, et que, sans se pencher sur le présent il est impossible de comprendre le passé ». Ce à quoi nous aimerions rajouter : connaître le passé peut, peut-être, nous aider à agir sur le présent.

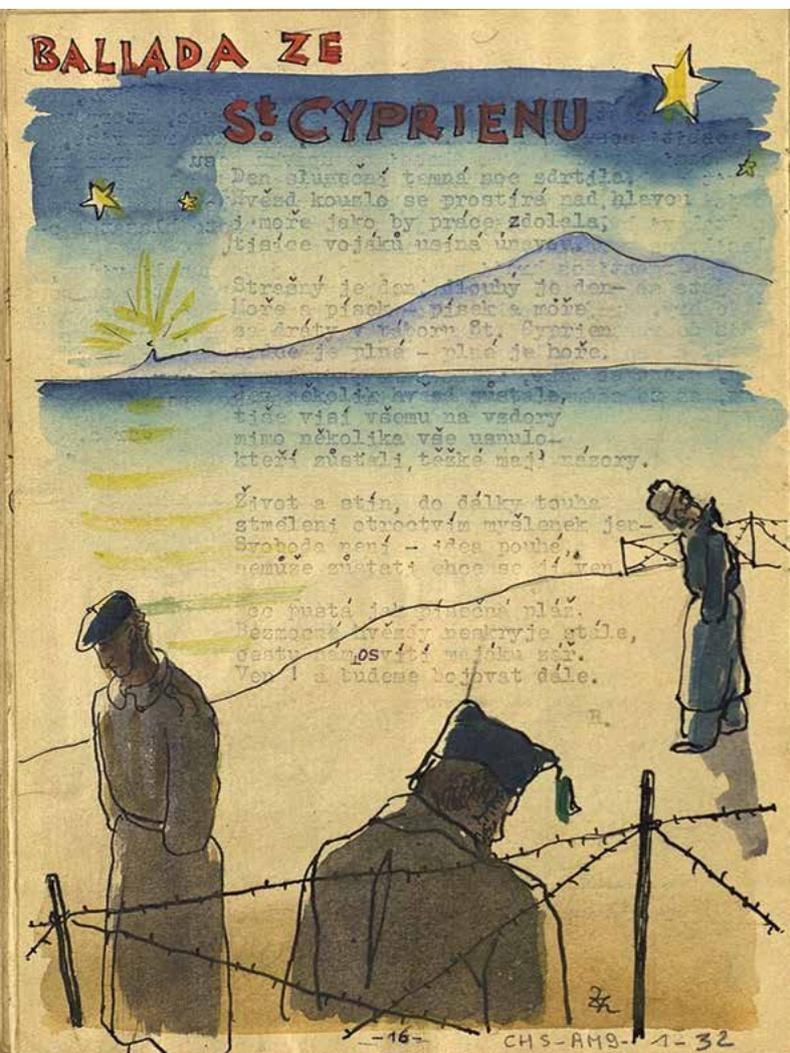
Françoise Blum, Centre d'histoire sociale du xx^e siècle, Edouard Sill, EPHE

Ont participé à l'exposition : Françoise Blum, Barbara Bonazzi, Paul Boulland, Robert Coale, Geneviève Dreyfus-Armand, Lucie Guesnier, Claude Pannetier, Elodie Richard, Pierre Salmon, Éric Skalecki, Édouard Sill, Rémi Skoutelsky, Rossana Vaccaro, Charlotte Vorms.

- Pour compléter voir aussi l'icônothèque en ligne du CHS
- Autre exposition virtuelle actuellement en ligne sur le site du CHS : Génocides et politique mémorielle

contact&info

- Françoise Blum, CHS
Francoise.Blum@univ-paris1.fr
- Pour en savoir plus
<http://chs.huma-num.fr>



Journal des brigadistes tchèques réalisé au camp de Saint-Cyprien – Fonds André Marty – CHS

Bande dessinée extraite du Journal des brigadistes tchèques réalisé au camp de Saint-Cyprien Fonds André Marty – CHS

Le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, une photothèque et une bibliothèque au cœur de la recherche



L'Hôtel Berthelot (1529) qui accueille le CESCUM © Jean-Pierre Brouard, Université de Poitiers - CESCUM

Le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCUM, UMR 7302, CNRS / Université de Poitiers) a pour vocation l'étude de la civilisation du Moyen Âge (VIII^e-XIV^e siècle) à travers toutes les disciplines : histoire, histoire de l'art, iconographie, architecture, archéologie, littérature, linguistique, épigraphie, musique, etc.

Il constitue un pôle pluridisciplinaire incontournable au niveau international.

Sa création en 1953 a été déterminée par la qualité et la densité du patrimoine médiéval de la ville et de la région et s'inscrivait dans une perspective de développement d'une recherche collective et de création d'enseignements spécialisés de troisième cycle. Depuis sa fondation, le CESCUM a constitué un très important fonds documentaire spécialisé sur tous les aspects du Moyen Âge.

Le pôle documentaire Berthelot

Le pôle documentaire Berthelot est au cœur du laboratoire.

Il l'a été historiquement puisque le laboratoire s'est réellement construit autour de ce fonds documentaire. Il l'est géographique-

ment puisqu'il est situé, depuis juin 2014, au rez-de-jardin du magnifique bâtiment de l'Hôtel Berthelot abritant le laboratoire au sein du centre historique de la ville de Poitiers. Il l'est fonctionnellement, puisqu'il a été pensé pour vivre au plus près de l'activité de recherche et pour être un véritable outil pour les équipes et les projets.

Lieu de vie et lieu vivant, ce pôle documentaire est multiple. Il regroupe des fonds physiques avec, bien sûr, une bibliothèque, mais aussi une photothèque exceptionnelle et une inscriptheque. Il rassemble des collections et développe des outils numériques de la base de données en ligne à l'édition de projets de recherches. Il offre une collection Hal, un carnet de recherche et un univers Netvibes.

De nombreuses aides à la recherche sont proposées autour de l'ensemble de ces documents, de la production d'images à la valorisation sous forme d'exposition photographiques par exemple, en passant par la conservation, l'édition et l'exploitation sous forme de base de données notamment.

Au sein du pôle, une équipe de six personnes, aux compétences plurielles, a mis en place un véritable travail collectif autour des collections, en décloisonnant les métiers.

À l'interface de la recherche et de l'enseignement, du pôle documentaire et du service commun de documentation (SCD), un tout nouveau pôle éditorial multi-supports pilote pas moins de quatre revues, trois collections et deux bibliographies qui s'orientent toutes vers le numérique et l'édition enrichie.

Ouvert à tous, chercheurs et étudiants, conservateurs et éditeurs, spécialistes du patrimoine et curieux de la médiévisque, le pôle Documentaire Berthelot est un véritable espace d'étude dédié à la production scientifique et au travail intellectuel, lieu propice à la recherche par la richesse de son fonds et les compétences des ingénieurs en charge des collections : archéographe, documentaliste, épigraphiste, historien de l'art.

La Bibliothèque

Une passerelle : c'est à cette image tant réelle que symbolique que pourrait se comparer la bibliothèque du CESCO, dont l'accroissement rapide a entraîné une relocalisation. Ces fonds exceptionnels sont aujourd'hui répartis entre la Bibliothèque uni-

versitaire Sciences humaines, Arts et Moyen Âge (BUSHAMA) du SCD de l'Université de Poitiers et l'Hôtel Berthelot, la circulation entre les espaces étant assurée par la passerelle qui relie les deux bâtiments.

En janvier 1955, deux cents volumes prenaient place sur les rayonnages et vingt plus tard, on en comptait 27 000. La bibliothèque en possède aujourd'hui près du double. Grâce aux dons de chercheurs, aux achats, notamment avec la création du Cadist (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) « Histoire médiévale, IX^e-XII^e siècles » en 1989, et d'un Pôle associé à la Bibliothèque nationale de France de 1991 à 2015, sont consultables et empruntables 600 périodiques et 50 000 ouvrages, 9 500 tirés à part et de la « littérature grise » avec les nombreux mémoires d'étudiants. Ainsi, la bibliothèque se positionne comme deuxième bibliothèque de France sur le Moyen Âge après la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne¹.

Au laboratoire, les chercheurs ont en libre accès non seulement 3 500 dictionnaires et sources textuelles, mais aussi des fonds plus spécialisés autour de la liturgie, l'hagiographie, l'héraldique et l'épigraphie. Une mission de conservation des collections papier anciennes comme la *Patrologie latine*, la *Patrologie grecque* et les *Acta sanctorum*, est également assurée.

1. Pon G., Debiès M-H. et Fillion B., 2003, *Le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers : 1953-2003*, Brepols.



Une épigraphiste à l'œuvre sur la cloche de l'Université de Poitiers © Isabelle Fortuné, Université de Poitiers



Atelier de travail des étudiants de Master au Pôle documentaire © Isabelle Fortuné, Université de Poitiers

Lieu de médiation et de formation, le Pôle Documentaire a établi une collaboration féconde avec le SCD de l'Université, notamment pour les ressources numériques. Une fois par mois, chercheur et conservateur se retrouvent pour présenter à deux voix pendant une heure les ressources sur un thème précis, avec l'appui du réseau Ménestrel : archéologie, musicologie, littérature latine, qui sont autant de secteurs d'excellence.

L'Inscripthèque et le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*

C'est au sein de cette bibliothèque-laboratoire du CESCUM que s'est développé un fonds spécifique appelé inscripthèque, pôle de ressources autour de l'épigraphie médiévale. Ce fonds important est à la fois papier, avec 500 ouvrages et 1 000 tirés à part, et images, avec 7 000 clichés des missions de terrain où la photo a largement pris le dessus sur les relevés et l'estampage.

Cette inscripthèque est née et vit autour du projet du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, démarré il y a presque 50 ans grâce à Robert Favreau, fondateur de la discipline en France. Le fichier de recensement général des inscriptions médiévales en France, qu'elles soient sur pierre, verre, bois ou métal, conservées ou disparues, compte à ce jour 25 000 notices.

Le premier volume papier a été publié en 1974 et, aujourd'hui, les trois quarts de la France sont désormais couverts (soixante-six départements, huit régions). Ces quarante ans d'édition s'accompagnent d'autant d'années d'études d'épigraphie médiévale, d'enseignement et de développement de la discipline. Une telle entreprise nationale de recensement, de publication et de documentation épigraphique au sein d'un même lieu n'a pas d'équivalent en Europe. Elle entre désormais dans une phase numérique, grâce au nouveau projet qui anime l'équipe, entre érudition et créativité : TITULUS.

TITULUS est un projet d'épigraphie médiévale numérique où l'édition rencontre la recherche. Élaboré par l'équipe du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* (CIFM), il s'agit d'imaginer ce que pourrait être une édition enrichie et multi-support qui permette de développer la recherche et de pallier l'accessibilité de ces sources uniquement papier. TITULUS propose ainsi une nouvelle diffusion, accessible à tous, des sources épigraphiques du VIII^e au XV^e siècle du territoire français et de nouveaux moyens d'exploitation de ces textes, à travers :

- ▶ Une édition électronique des nouveaux volumes du CIFM ;
- ▶ Une base de données ;
- ▶ La numérisation des anciens volumes, bientôt accessibles sur Persée.

La Photothèque, premier instrument de recherche

Le 17 octobre 1953, en visite chez le recteur de Poitiers, Gaston Berger, directeur de l'Enseignement supérieur, déclarait :

Je rêve d'un Centre de recherche et d'enseignement qui s'organiserait ici autour de l'art roman. Comme moyen de travail primordial, il y faudrait une photothèque spécialisée... d'art roman. Faites-la plus belle que Barcelone, plus belle que Marbourg [...] Une fois que, grâce à la photothèque, vous aurez placé vos bases de départ, les spécialistes des disciplines médiévales pourront venir travailler à Poitiers.

Dès sa création en 1955, la vocation première de la photothèque repose sur un principe cher à ses fondateurs : la mise à disposition des enseignants, chercheurs et étudiants en civilisation médiévale d'un fonds iconographique consacré à l'art roman. La collection actuelle couvre toute l'Europe occidentale du VIII^e au XIII^e siècle, tant dans les domaines de l'architecture, de la sculpture, des peintures murales que dans ceux des manuscrits, de l'orfèvrerie, des vitraux...

La richesse de la photothèque résulte non seulement de dons mais surtout d'achats réalisés auprès de photographes professionnels et d'institutions ou d'éditeurs spécialisés (les Monuments historiques, Alinari, Mas, Zodiaque).

La première innovation fut la constitution de fichiers bibliographiques sur l'art roman, par techniques, matériaux, thèmes iconographiques, qui firent très tôt de la photothèque de Poitiers un instrument de recherche sans équivalent en France. En 1980, la photothèque comptait déjà près de 60 000 photos et 200 000 fiches thématiques. Au milieu des années 90, avec l'arrivée des images numériques et des nouvelles technologies, la Photothèque a mis l'accent sur les missions photographiques des monuments dans leur ensemble, permettant l'étude totalisante des édifices.

ROMANE est une base iconographique d'architecture, peintures murales et sculptures romanes de France qui permet de présenter le fonds sous la forme d'images associées à un contenu textuel. Mise en ligne en 2012, elle contient actuellement plus de 18 000 fiches dans sa version interne et environ 12 000 dans sa version publique. ROMANE offre la possibilité de constituer des corpus sériels, d'établir des comparaisons et d'observer les œuvres dans leur contexte.

Le fonds comporte actuellement près de 200 000 documents : 100 000 clichés noir et blanc, 40 000 diapositives, 3 500 plaques de verre, plusieurs milliers de cartes postales, 540 plans et coupes axonométriques des édifices, relevés archéographiques de peintures murales. Il bénéficie en outre d'une augmentation permanente, grâce aux images numériques réalisées par Jean-Pierre Brouard, photographe du CESC. La base de données ROMANE, créée dans les années 2000, évolue aujourd'hui vers une base de connaissances, hébergée auprès de la TGIR HumNum depuis janvier 2017. La politique scientifique à l'œuvre dans cet outil s'applique à partager la richesse du fonds documentaire par exploitation des données recueillies sur le terrain, et restent

ArmmA - ARmorial Monumental du Moyen Âge

Initié en 2014 par le CESC, le programme de recherche **ArmmA** (ARmorial Monumental du Moyen Âge) vise à établir, sur le long terme, un recensement complet et une étude scientifique de toutes les figurations héraldiques monumentales médiévales (fin ^{XI}^e-début ^{XVI}^e siècle), dans les limites de la France actuelle. ArmmA rassemble des données accessibles via un site internet associé à une base de données mise en ligne à l'été 2016. Cette base, conçue comme un outil de travail à disposition des conservateurs du patrimoine, des héraldistes, des historiens et historiens de l'art, permet notamment une géolocalisation des décors sur le territoire et dans les sites, l'accès à des notices d'analyse critique établissant l'identification des armoiries en question, une enquête archivistique et monumentale, une contextualisation des décors au sein du monument qui les abrite, une interprétation de leurs fonctions dans la mise en signe de l'espace au Moyen Âge et la culture visuelle des contemporains.

physiquement à disposition des consultants dans un *compactus* mutualisé avec le fonds épigraphique, optimisant ainsi la conservation des documents fragiles.

L'équipe de la photothèque s'assure de la conservation, de la valorisation et de la mise à disposition des clichés servant aux recherches et aux publications et participe à la critique d'authenticité des œuvres à travers l'indexation des clichés avant et après restauration, montrant les différents états de conservation ainsi que les éléments disparus².

Dans ce lieu incroyable, chaque tiroir ouvert et chaque fiche de la base ROMANE sont une découverte et un émerveillement. Pour les chercheurs et les ingénieurs de la photothèque, c'est un outil historiographique essentiel à la recherche, un lieu de partage et de recherche, un lieu de co-construction d'une ressource exceptionnelle. Par la collaboration de chercheurs invités et de l'équipe de la Photothèque, un événement marquant sur le fonds iconographique du CESC — nommé *Focus* — est organisé mensuellement avec la volonté de montrer la corrélation entre le fonds

physique, la base ROMANE et le travail scientifique.

Le formidable patrimoine que constitue le fonds de la photothèque du CESC fait l'objet d'un programme de numérisation de vaste ampleur afin de servir la recherche des médiévistes du monde entier.

Odile Contat, InSHS

2. Pour en savoir plus : Sarrade C. 2017, « [La base de données Romane ... un bilan, une enquête](#) », Billet du Carnet du CESC.

contact&info

► Martin Aurell,
CESM

martin.aurell@univ-poitiers.fr



Chapiteau de Moissac consultable sur Romane, entre épigraphie et iconographie © CESC-Jean-François Amelot

TROIS QUESTIONS À...

Florence Renucci, sur les États généraux de la recherche sur le Droit et la Justice

Du 30 janvier au 2 février 2017, praticiens et chercheurs se sont réunis à Paris, au siège du CNRS, pour faire le point sur l'état de la recherche dans les domaines juridiques et judiciaires et réfléchir à ce que sera la justice de demain. Directrice de recherche CNRS et directrice adjointe de la Mission de recherche Droit et Justice à l'initiative de ces journées, l'historienne du droit Florence Renucci dresse, pour l'InSHS, un bilan de l'événement qui a rassemblé pas moins de 700 participants.



Justice représentée avec le glaive, la balance et le bandeau.
Sculpture de 1543 par Hans Gieng sur la fontaine de la justice à Berne.

Voilà plus de dix ans que les principaux acteurs du monde de la justice et de celui de la recherche ne s'étaient pas rassemblés pour réfléchir à l'avenir de la recherche juridique. Aujourd'hui, en 2017, pourquoi un tel rassemblement vous semblait nécessaire ? Où en est la recherche sur le droit et la justice et comment s'articule la production des savoirs entre chercheurs et praticiens ?

Il y a dix ans, l'objectif de la manifestation était de dégager les grandes problématiques juridiques de l'époque. Les États généraux de la recherche sur le Droit et la Justice qui se sont déroulés

du 30 janvier au 2 février 2017 avaient cette même dimension de bilan, mais ils visaient aussi à « cartographier » la recherche et à faire œuvre davantage encore de prospective. Nous allons d'ailleurs publier une série de propositions concrètes dans la lignée de cette rencontre.

Ces États généraux avaient également pour ambition de faire se rencontrer les chercheurs et les professionnels de la justice en vue d'amorcer une véritable collaboration entre eux. Si cette manifestation est le fruit d'une coopération interministérielle¹, c'est en effet parce que nous avons pris au même moment conscience de ce manque de dialogue. Il est indubitable qu'il existe déjà des collaborations ciblées, mais il est nécessaire aujourd'hui de rapprocher ces acteurs de manière structurelle. Décloisonner, pour enrichir la connaissance des professionnels au moment de la prise de décision, donc l'améliorer. Décloisonner, pour ouvrir davantage de terrains d'études pour les chercheurs et être à l'avant-garde des problématiques juridiques. Pour y parvenir, nous proposons des solutions simples comme la mise en place de conventions-types avec les juridictions, la création de listes de diffusion participatives tant au niveau national qu'international, la mise en réseau de correspondants-relais au CNRS, dans les juridictions et dans les universités... Le Gip Mission de recherche Droit et Justice est le mieux placé pour faciliter, voire organiser, ces interfaces².

Interdisciplinarité, émergence du numérique, mondialisation... Comment la recherche sur le droit et la justice s'adapte-t-elle à ce nouveau paysage ?

Le milieu des professionnels tout comme celui de la recherche sur le droit et la justice sont au cœur de problématiques qui ne sont pas toujours nouvelles, mais qui ont pris une ampleur particulière en raison de l'avancée des techniques, de la promesse de « transparence » de la justice, de « l'accélération » du temps ou des bouleversements dans les modèles juridiques dominants.

L'adaptation de la recherche à ces problématiques se fait notamment par l'interdisciplinarité. Comment comprendre la « barémisation » de la justice, c'est-à-dire l'utilisation d'outils indicatifs ou obligatoires d'aide à la décision judiciaire, sans faire travailler des juristes et des économistes ensemble ? Comment étudier la « dangerosité » ou encore les questions de « radicalisation », sans réunir sociologues et juristes ? Le dialogue entre le droit et les autres sciences se développe aussi structurellement par la présence de juristes dans des unités mixtes de recherche (UMR) composées principalement de chercheurs d'autres disciplines ou par leur implication au sein des sections interdisciplinaires du CNRS.

1. Les États généraux de la recherche sur le Droit et la Justice ont été organisés par le Gip Mission de recherche Droit et Justice, avec le soutien du ministère de la Justice, et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

2. Les membres statutaires du Conseil d'administration du Gip Mission de recherche Droit et Justice ayant voix délibérative sont en effet : le ministère de la Justice (50 %), le CNRS (30 %), l'ENM (10 %), le Conseil national des barreaux (5 %) et le Conseil national du notariat (5 %).

L'adaptation de la recherche se traduit également par une dynamique comparatiste et une ouverture à l'international plus affirmées. L'existence d'UMR dans les facultés de droit (moins d'une dizaine) a permis de mener une politique volontariste, notamment grâce à l'appui du CNRS qui encourage très nettement l'ouverture internationale dans le recrutement des chercheurs en sociologie et sciences du droit (section 36). Aujourd'hui, les universités sont-elles aussi attentives à la mise en place de collaborations avec leurs homologues étrangères.

Même si ce double mouvement rencontre des résistances liées aux intérêts institutionnels, à une conception trop étroite du droit ou à la difficulté intrinsèque à faire exister une véritable interdisciplinarité, il est indispensable que les juristes continuent dans cette lancée avec la création de groupements de recherche internationaux, voire même d'une unité mixte internationale qui pourrait jouer un rôle moteur.

Quelles seront les grandes tendances de la recherche juridique de demain ?

Parallèlement aux tendances de fond qui continuent de susciter des recherches comme les questions d'identités sexuelles, de transformations de la famille, de laïcité, des tendances nouvelles voient le jour.

C'est le cas des problématiques environnementales. Les États généraux ont été l'occasion de faire réagir les spécialistes sur le sentiment d'impuissance et d'impunité suscité par les grands scandales écologiques, à l'instar de *Deepwater Horizon*, Bhopal

ou Tchernobyl. S'il n'y a toujours pas de Cour mondiale de l'environnement et que les possibilités de recours devant la Cour Pénale Internationale demeurent extrêmement limitées dans cette matière, des pistes de responsabilisation sur lesquelles travaillent les chercheurs s'esquissent : la responsabilité sociale des entreprises en est une et s'impose de manière croissante.

Une autre tendance nouvelle est l'étude du rapport entre le droit et les sciences et techniques qui pose des questions très diverses dont s'emparent les sociologues, les juristes, les psychologues, les philosophes et les médecins. Au fond, la problématique qui les rassemble est la façon dont le droit doit appréhender les sciences et techniques, qu'il s'agisse de traiter le risque médical, d'autoriser l'empreinte cérébrale ou l'IRM fonctionnelle pour « lire » le cerveau au cours d'une procédure judiciaire, de réfléchir à l'impact des algorithmes « prédictifs » dans le fonctionnement de la justice ou de créer un cadre juridique pour les nanotechnologies.

contact&info

► Florence Renucci,
Mission de recherche Droit et Justice
renucci@gip-recherche-justice.fr
► Pour en savoir plus
<http://www.gip-recherche-justice.fr>



OUTILS DE LA RECHERCHE

Les sciences humaines et sociales dans l'Observatoire Hommes-Milieus « Littoral méditerranéen »

Créé en 2012 par l'institut écologie et environnement (INEE) et l'institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS, l'Observatoire Hommes-Milieus « Littoral méditerranéen » (OHM-LM) est un outil interdisciplinaire de recherche du CNRS consacré à l'étude des dynamiques littorales méditerranéennes, appréhendées sous l'angle des relations société-environnement. Au printemps 2017, après cinq années d'existence, il fera l'objet d'une évaluation de ses travaux, ce qui donne aujourd'hui l'occasion de faire le point sur la contribution des sciences humaines et sociales à ce projet ainsi que sur les initiatives interdisciplinaires et intersectorielles qui ont pu être générées dans ce cadre.

Positionnement initial

L'OHM-LM s'intéresse au littoral méditerranéen de la France, dont il étudie plus en détail quatre socio-écosystèmes côtiers, choisis pour leur inégale soumission aux pressions anthropiques et pour organiser des comparaisons : le littoral marseillais, le golfe d'Aigues-Mortes, le bassin versant de la lagune de Biguglia et les côtes de Balagne (Figure 1). Son projet est d'éclairer les défis écologiques et les enjeux sociaux de la maîtrise de l'urbanisation littorale. Ceci consiste à susciter des recherches pour identifier et déterminer les modes d'occupation, d'aménagement et de gestion du littoral compatibles avec la conservation des milieux et la valorisation des ressources, dans un contexte de conflits d'usages, de projets contradictoires et de changement global (mondialisation, changement climatique).

Pour les sociétés contemporaines. Pour autant, des portions importantes de la côte demeurent à l'état d'espaces naturels de grande qualité, ce qui fait que ce littoral est à la fois l'objet de fortes pressions pour son urbanisation et d'importants efforts pour sa préservation. Il est également le cadre de nombreuses innovations concernant la gouvernance côtière, l'ingénierie écologique, les énergies marines renouvelables, la protection des paysages, la lutte contre les pollutions marines ou la restauration des milieux naturels. La variété des situations et les différences d'intensité des phénomènes sociaux et écologiques qui s'y réalisent lui donnent donc un caractère heuristique évident pour la recherche sur les environnements côtiers.

Créé avec l'ambition de réunir des équipes de recherche investies dans l'étude du littoral autour d'une problématique commune, l'OHM-LM s'est donné un objectif simple : documenter, analyser et proposer des éclairages sur l'évolution passée, actuelle et future des milieux et des territoires côtiers fortement soumis à l'urbanisation et aux pressions exercées par les activités récréatives. Ouvert sur la société, comme tous les OHM, il constitue aujourd'hui une communauté de plus de 230 personnes, issues du milieu scientifique, des acteurs publics et para publics et de structures associatives.

Un investissement de recherche marqué et gagnant des SHS

Partie prenante du Labex DRIIHM (Dispositif de recherche interdisciplinaire sur les interactions hommes-milieus), l'OHM-LM émet chaque année un appel à propositions de recherche, à projets de doctorat et de post-doctorat. Au terme de cinq années d'activité et après 4 appels, il a permis le financement de 50 propositions de recherche (douze en 2013, treize en 2014, douze en 2015 et treize en 2016). Dans les faits, certaines propositions ont été des évolutions sinon des suites de propositions initialement financées, de sorte que ce sont trente-sept projets ou questions de recherche qui ont été soutenues, pour un montant total de 318 400 euros.

Dans cette dynamique de recherche, l'investissement des laboratoires SHS s'est réalisé de deux façons. Il a tout d'abord consisté à apporter un éclairage spécifique sur certaines questions par essence pluridisciplinaires. Dans un projet portant sur des plages urbaines de Marseille et Palavas-les-Flots, par exemple, des géographes se sont associés à des microbiologistes et des hydrologues pour mener une étude conjointe de la qualité objective et perçue de ces plages. Au cours d'une même campagne de terrain, la gestion, les usages et les pratiques de la plage ont été étudiés par les premiers (entretiens semi-directifs avec les gestionnaires ; dénombrement horaire des usagers et enquête par questionnaire sur leurs activités et leur perception de l'environnement), tandis que des prélèvements d'eau de mer et de sable ont été réalisés et analysés par les seconds. L'investissement des SHS dans l'OHM-LM a également consisté à travailler sur des problématiques foncièrement SHS mais dont le traitement est nécessaire

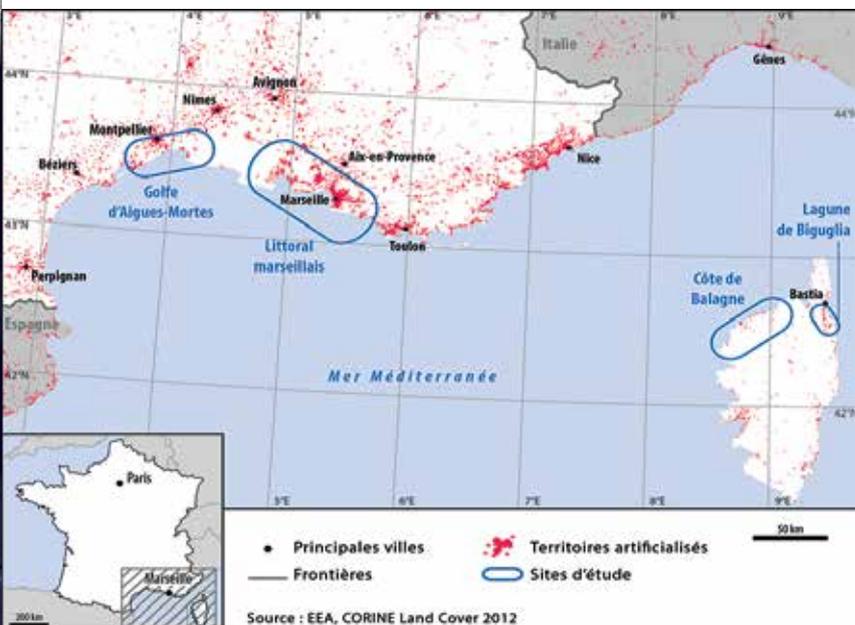


Figure 1. Les sites côtiers étudiés par l'OHM-LM

Site précurseur du tourisme côtier et de l'urbanisation résidentielle massive qui lui est associée, le littoral méditerranéen français présente une grande diversité de formes et d'intensités des pressions urbaines et récréatives qui peuvent s'exercer sur les littoraux (Figure 2). L'urbanisation est résidentielle, mais elle résulte aussi des dynamiques générées par des sites industriels et portuaires souvent anciens et de grande taille, ce qui complète le tableau des aménagements témoignant de l'importance des littoraux

pour comprendre la dynamique générale du système. Tel est le cas, d'une recherche du laboratoire Espace portant sur les stratégies des collectivités locales en matière de fiscalité locale dans le but d'en comprendre les retombées sur la dynamique de l'urbanisation.

De 2012 à 2016, le nombre de laboratoires engagés avec l'OHM-LM s'est élevé à vingt-deux dont dix-huit ont été porteurs de projets. Ces laboratoires étaient majoritairement des UMR du CNRS ; sept autres équipes étaient soit des équipes propres des universités ou d'un autre établissement, soit des unités mixtes relevant d'autres Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Les quinze laboratoires CNRS relevaient de quatre instituts en rattachement principal : six à l'Institut des sciences humaines et sociales¹, quatre à l'Institut écologie et environnement², quatre à l'Institut national des sciences de l'univers³ et un à l'Institut de chimie⁴. La force de proposition des unités SHS a donc été remarquable, ce qui leur a été profitable dans la mesure où elles ont su exploiter le rôle d'incubateur joué par l'OHM-LM. Grâce à l'Observatoire, plusieurs ont en effet réussi à fonder avec succès des projets soumis ensuite à d'autres sources de financement (Tableau 1). Ainsi, quatre projets de recherche ont été retenus par le programme « Quels littoraux pour demain ? » de la Fondation de France. De même, les équipes ont pu s'appuyer sur l'OHM-LM pour obtenir le financement de quatre bourses doctorales (une du Labex DRIIHM, une du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, une de la Fondation de France, une d'un programme conjoint Marie-Curie, Aix-Marseille Université, Région PACA) et d'un contrat post-doctoral.

Une participation active à la construction d'une communauté de recherche sur le littoral

La réalisation de l'objectif de l'OHM-LM passe par la constitution d'une communauté pluridisciplinaire à laquelle les SHS ont pris leur part sans réserve. Elles ont su nouer des liens avec des unités d'autres grands champs disciplinaires comme l'écologie ou les sciences de l'eau et de la terre, pour permettre un abord décloisonné de questions qui appellent l'interdisciplinarité. Si l'exercice demeure un défi, les propositions de recherche associant des unités issues d'instituts différents sont allées croissant (par exemple, des économistes du GREQAM avec des écologues de l'IMBE, pour l'étude des services écosystémiques rendus par les habitats coralligènes). Le séminaire annuel de l'OHM-LM, qui se tient chaque année en mars, donne l'occasion de voir comment le dialogue s'établit entre les équipes.



Figure 2. Trois figures de l'urbanisation littorale en Méditerranée française
De haut en bas :
La plage de l'île-Rousse (Haute-Corse) et le mitage des collines
La lagune de Biguglia (Haute-Corse) et l'urbanisation qui progresse dans la plaine côtière
La mosaïque des quartiers nord de Marseille, séparés de la mer par le port de commerce et le terminal des croisières.
© Samuel Robert

1. Acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-Dev, UMR5281, CNRS / Université Paul Valéry Montpellier 3 / CIRAD / Université de Montpellier / Université de Perpignan Via-Domitia) ; Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE, UMR8019, CNRS / Université des sciences et technologies de Lille) ; Etudes des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace (ESPACE, UMR7300, CNRS / Université Nice Sophia-Antipolis / Aix-Marseille Université / Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) ; Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM, UMR7316, CNRS / Aix-Marseille Université / EHESS / École Centrale de Marseille) ; Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée (LAMETA, UMR5474, CNRS / Université de Montpellier / INRA) ; Lieux, Identités, eSpaces, Activités (LISA, UMR6240, CNRS / Université de Corse).

2. Environnement, Ville, Société (EVS, UMR5600, CNRS / Universités Jean Moulin Lyon 3, Lumière Lyon 2, Jean Monnet Saint-Etienne / Ecole des Mines de Saint-Etienne / ENS de Lyon / ENSAL / ENTPE / INSA de Lyon) ; Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE, UMR7263, CNRS / Aix-Marseille Université / Université d'Avignon Pays de Vaucluse) ; Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation (MARBEC, UMR9190, CNRS / IRD / Ifremer / Université de Montpellier) ; Sciences Pour l'Environnement (S P E, UMR6134, CNRS / Université de Corse).

3. Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE, UMR7330, CNRS / Aix-Marseille Université / IRD / Collège de France) ; HydroSciences Montpellier (HSM, UMR5569, CNRS / IRD / Université de Montpellier) ; Institut Méditerranéen d'océanographie (MIO, UMR7294, CNRS / IRD / Aix-Marseille Université / Université de Toulon) ; Géosciences Montpellier (UMR5243, CNRS / Université de Montpellier / Université des Antilles).

4. Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE, UMR7376, CNRS / Aix-Marseille Université).

Intitulé	Remarque	Financement	Labo porteur	Année
VIPLIMED - Intégrer une connaissance de la Visibilité et des représentations du Paysage pour la gestion et la planification de l'espace en zone côtière. Analyse spatiale et approche socio-culturelle sur trois Littoraux MEDiterranéens	Projet de recherche de 3 ans	Fondation de France, programme « Quels littoraux pour demain ? »	ESPACE	2012
Connaître, gérer, anticiper et prévenir le risque des maladies à transmission vectorielle sur le littoral méditerranéen	Thèse	DRIIHM	ESPACE	2014
Planilitmed - Limitation de l'étalement urbain et mise en protection de l'environnement sur le littoral méditerranéen français, de la planification à la réalité terrain	Post Doc d'un an	DRIIHM	ESPACE	2014
SLIDE - Quels Sentiers Littoraux pour DEmain ? Analyse prospective et pluridisciplinaire de l'aménagement des sentiers côtiers en Méditerranée	Projet de recherche de 3 ans	Fondation de France, programme « Quels littoraux pour demain ? »	CLERSE	2015
L'habitabilité des territoires productifs littoraux. Etude comparée des zones industrialo-portuaires de Fos-sur-Mer, Frontignan et Port-la-Nouvelle	Thèse	Fondation de France, programme « Quels littoraux pour demain ? »	ART DEV	2015
Inventaire et gestion des pratiques sportives et de loisirs sur les littoraux métropolitains français : une analyse comparative dans les espaces protégés	Projet de recherche de 3 ans	Fondation de France, programme « Quels littoraux pour demain ? »	LISA	2015
Mobilités de loisir sur les littoraux marseillais et niçois	Thèse	Ministère de l'enseignement supérieur	ESPACE	2015
La dépendance à l'urbanisation des territoires littoraux : existe-t-il des alternatives au tout résidentiel ?	Projet de recherche de 3 ans	Fondation de France, programme « Quels littoraux pour demain ? »	ESPACE	2016
Soil quality assessment and urban changes in a Mediterranean city (Marseille, France)	Thèse	DOC2AMU	CEREGE & ESPACE	2016

Tableau 1. Projets de recherche, thèses et post-doctorats obtenus par des équipes SHS, suite à une « incubation » avec l'OHM-LM

Projet SLIDE. Quels sentiers littoraux pour demain ?

Les sentiers côtiers, quoique très anciens, font l'objet d'un réinvestissement fort depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000. Ils apparaissent notamment comme un moyen de refaire du lien entre culture et nature en amenant les promeneurs au plus près des espèces et des paysages, tout en permettant une réappropriation de l'histoire des territoires traversés. Ils sont cependant peu étudiés et leur potentiel en tant qu'outil de gestion du littoral reste encore à révéler. De plus en plus fréquentés, de mieux en mieux balisés, de plus en plus encadrés, les sentiers connaissent un processus continu d'artificialisation. Quelle place occupent-ils aujourd'hui dans la vie du littoral, tant au plan de l'habitus socio-culturel, du contexte économique que de l'impact écologique ?

Ce projet s'inscrit dans la continuité de travaux engagés au sein de l'OHM-LM en 2013 et 2014 (projet GEMILPAT – Gestion et valorisation des milieux par le patrimoine naturel et culturel autour des sentiers. Application au littoral balain et au Parc National des Calanques). Il interroge l'évolution des cheminements côtiers en Méditerranée dans une dynamique prospective de gestion et de protection des littoraux, et dans une démarche comparative entre trois maillages de cheminements en Haute Corse (Balagne) et dans les Bouches-du-Rhône (Côte Bleue et Iles du Frioul). Il vise à étudier conjointement les objectifs initiaux de l'aménagement de sentiers par les propriétaires et gestionnaires des sites littoraux, et les pratiques et les usages effectifs de ces chemins par les usagers locaux. Cette recherche pluridisciplinaire (anthropologie, botanique, économie, géographie, histoire, sociologie) doit permettre de mesurer les rôles potentiels et effectifs des circuits de promenades dans l'évolution de la gestion littorale, et ainsi contribuer à choisir la forme qu'ils pourraient prendre demain.

Mots clés : aménagement, flore, paysage, sentiers, usages

- ▶ Financement : Fondation de France, Appel d'offre « Quels littoraux demain ? » (2014-2017)
- ▶ Responsable Scientifique : Hélène MELIN, CLERSE
- ▶ Partenaires : CLERSE (UMR 8019), ESPACE (UMR 7300), LISA (UMR 6240), Conservatoire botanique national de Corse.

La communauté, qui se crée et se structure depuis cinq ans, est également constituée d'acteurs institutionnels locaux (collectivités locales, services de l'Etat, établissements de gestion et de protection de la nature, etc.), avec lesquels les laboratoires collaborent. Des ateliers et journées d'études sont organisés pour rapprocher scientifiques et gestionnaires, ce qui se révèle fructueux pour faire circuler les savoirs. Des initiatives de sciences participatives et de co-construction d'objets de recherche ont vu le jour et des projets auxquels participent ces partenaires commencent à être déposés. Ils témoignent de la capacité des SHS à introduire des modalités de recherche renouvelées et de l'intérêt de la pluralité des regards pour traiter des questions d'environnement.

contact&info

▶ Samuel Robert,
Espace

Samuel.ROBERT@univ-amu.fr

▶ Pour en savoir plus
www.ohm-littoral-mediterraneen.fr

L'archéographie au service de la recherche¹

Carolina Sarrade est archéographe, membre du programme *Peintures murales au sein du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale* (CESCM, UMR7302, CNRS / Université de Poitiers). Pour l'InSHS, elle présente un métier méconnu de la recherche en sciences humaines et sociales.



Figure 2. Relevé archéographique. Sacrifice de Noé, Saint-Savin-sur-Gartempe

Depuis la fin des années 1990, grâce à la technique conçue par Christian Sapin et Carlos Castillo sur le chantier de la crypte de Saint-Germain d'Auxerre², l'approche scientifique des peintures monumentales a évolué vers une analyse complète et en profondeur des œuvres. La recherche se tourne aussi bien vers la connaissance du support et de la matière que vers la représentation de l'image et son style pictural. Les techniques sommaires employées depuis longtemps sont peu à peu remplacées par des restitutions davantage fidèles, répondant aux exigences d'une

documentation plus précise nécessaire à la conservation du patrimoine peint.

Dans le but de mieux analyser la composition des peintures murales et leur exécution, un outil de décomposition stratigraphique est devenu essentiel : le relevé archéographique. Suivant le principe utilisé pour les élévations en archéologie du bâti³, le relevé des surfaces peintes devient un témoin de consultation pérenne, moins fragile que la mémoire et permettant d'observer

1. Sarrade C. 2012, « Les relevés archéographiques des peintures de la nef de Saint-Savin », dans *La polychromie dans l'architecture romane*, Actes du xvi^e colloque du Centre d'art roman d'Issoire, 19-20 octobre 2007, Clermont-Ferrand, SAUCF, 2012 (« Revue d'Auvergne »), p. 403-418.
Sarrade C. 2013, « Comprendre la technique des peintures romanes par le relevé stratigraphique », dans *In Situ* 22.

2. Sapin C. (dir.) 1994, *Édifices et peintures aux iv^e-x^e siècles*, Actes du 2^e colloque CNRS Archéologie et enduits peints 7-8 novembre 1992, Auxerre Abbaye Saint-Germain.

Rollier-Hanselmann J. 1997, « D'Auxerre à Cluny : techniques de la peinture murale entre le viii^e et le xiii^e siècle en Bourgogne », *Cahiers de Civilisation médiévale* 40 : 57-90.

Sapin C. (dir.) 1999, *Peindre à Auxerre au Moyen Âge, iv^e-xiv^e siècle. Dix ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre*, Auxerre-Paris.

3. Bessac J.-C., Burnouf J., Journot F., Prigent D., Sapin C., Seigne J. 1999, *La construction, la pierre* (« Archéologiques »).

Parron-Kontis I., Reveyron N. (dir.) 2005, *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde (9-10 novembre 2001), Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal.

ver la stratigraphie des couches picturales correspondant soit aux différentes étapes de la mise en œuvre, soit aux interventions survenues dans le temps.

Lors de son intervention, l'archéographe soumet les parois à un examen minutieux lui permettant de noter et codifier un grand nombre d'informations parfois imperceptibles à l'œil nu : technique utilisée, repeints ou superposition des figures, état de conservation des supports, repentirs et surpeints. L'enregistrement et la reproduction des traces les plus ténues de peinture, sur un film plastique fixé dans les enduits de consolidation modernes⁴, vont lui permettre d'identifier des vestiges de peinture aujourd'hui presque entièrement disparus. Cette observation s'effectue à l'aide de loupes et sous éclairage froid pour éviter toute altération des pigments (Figure 1).

Lorsque l'ensemble du décor pictural subsiste dans un monument et que l'on peut établir des relations entre les différents motifs, le relevé archéographique est une méthode comparable à la phase d'enregistrement des données lors d'une fouille archéologique : chaque couche picturale correspond à une unité stratigraphique. Leur analyse permet de constituer le diagramme chronologique d'application des couleurs sur l'ensemble du programme peint et de proposer au chercheur une interprétation graphique qui rend compte de la complexité des faits observés dans l'ensemble de l'édifice.

Les calques numérisés, rassemblés et réduits sur ordinateur sont repris grâce à un logiciel de dessin vectoriel qui permet de travailler dans la gamme des couleurs identifiées sur le terrain, grâce à un code de nuancier. La palette est donc fidèlement reproduite lors de la restitution des panneaux peints sur le tirage papier (Figure 2).

Ce résultat présente l'avantage de pouvoir décomposer le relevé en autant de calques qu'il y a d'étapes de mise en couleur et de séparer les différents types de données (incisions structurelles, dessin préparatoire, aplats de couleurs, reliefs, incrustations, négatifs du support). On peut sélectionner chaque donnée et ne visualiser que les esquisses initiales ou encore suggérer virtuellement l'aspect d'un panneau avant les restaurations qui perturbent parfois la lecture. Le relevé rend visible ce que l'usure et la distance des parois ne permettent plus de voir.

Parfois contraint par la rapidité avec laquelle doivent s'effectuer les études de terrain, le relevé permet au chercheur de prolonger son temps de réflexion face à son sujet d'étude. Sa précision permet de se livrer à une étude rigoureuse de l'objet archéologique sans être directement en contact avec celui-ci. Le temps que demanderaient toutes ces observations sur l'édifice ne permettrait pas de mener correctement le travail de compréhension globale des peintures.

Les données archéologiques concernant l'ensemble d'un cycle peint et son évolution sont susceptibles de fournir de précieuses indications sur la fonction du monument et ses modifications. À l'échelle de l'édifice, cette démarche permet de préciser la réalité humaine du chantier : la rigueur du travail, le nombre d'artistes,

l'organisation et le déroulement des différentes campagnes. Enfin, les données concernant l'ensemble d'un cycle peint et son évolution sont susceptibles de fournir de précieuses indications sur la fonction du bâtiment et son histoire.

Lorsqu'on approche des peintures plus dégradées, le relevé permet de proposer une restitution de leur état d'origine, combler certaines lacunes iconographiques, compléter les formes, restituer les surfaces colorées et homogénéiser l'ensemble en intervenant non pas sur la surface murale mais à travers une suggestion informatique.

Bien que l'approche archéographique des peintures murales s'inscrive entièrement dans les études effectuées par l'équipe spécialiste des images monumentales du CESCO et qu'elle puisse investir pleinement les différentes problématiques, il est important de signaler que la réalisation systématique d'un relevé stratigraphique n'est pas utile. En effet, il doit se fonder sur une problématique archéologique ou iconographique. Lorsque différentes couches de peinture sont superposées, il permet de répondre aux interrogations de chronologie relative ; les manques iconographiques ou stylistiques restitués grâce au relevé permettent à l'historien de l'art de compléter son approche ; les datations ou l'identification de personnages peu reconnaissables peuvent parfois être mis à jour par l'approche approfondie des sujets et préciser l'analyse des historiens.

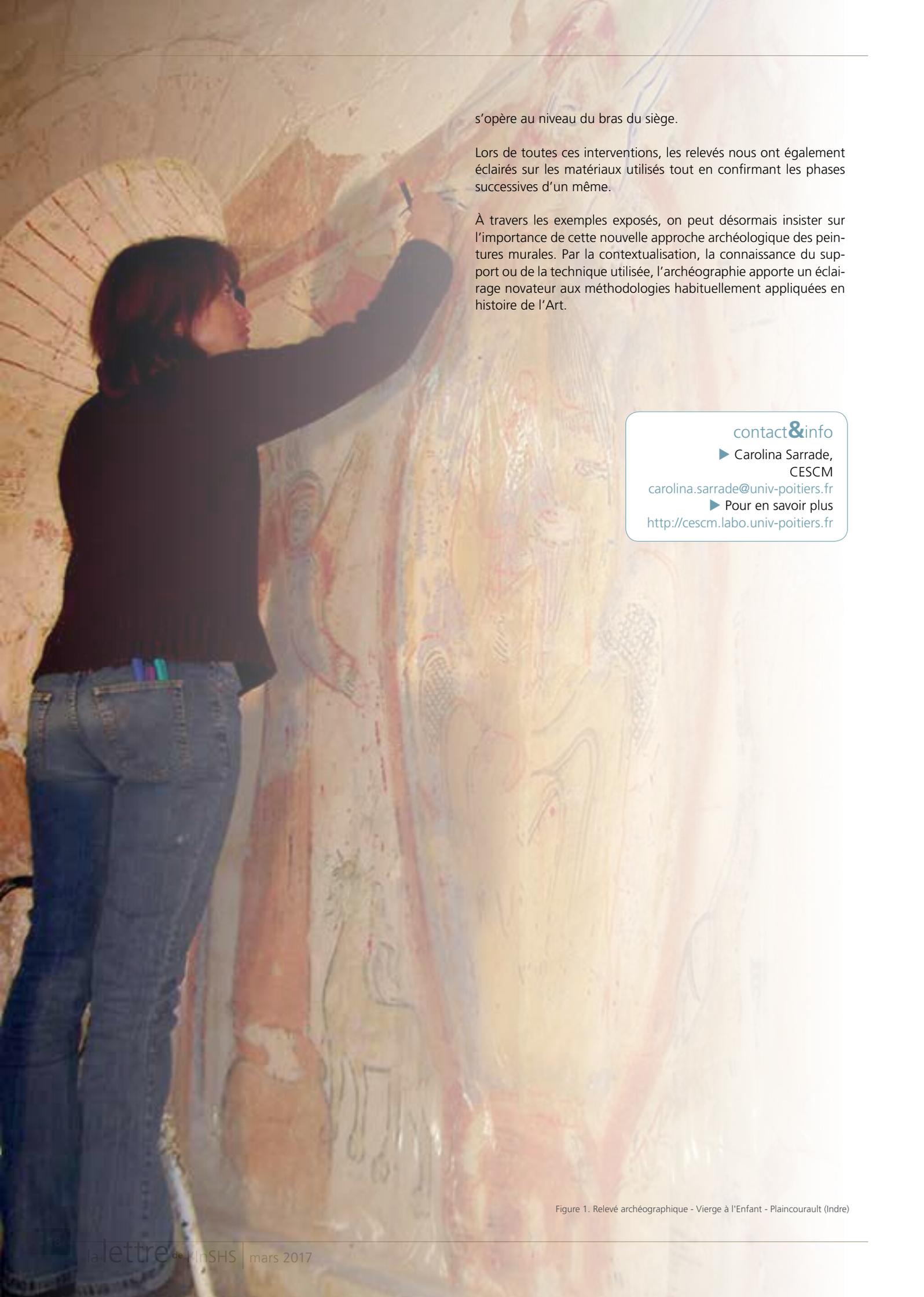
Plusieurs chantiers pluridisciplinaires menés par l'équipe Peintures Murales du CESCO, ont pu répondre à d'anciens questionnements grâce à cette nouvelle méthode.

Dans la nef de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), la problématique résidait dans l'identification de la technique utilisée, la proposition d'un résumé graphique des différents stades d'élaboration des peintures et la détermination d'une chronologie relative des décors. Il en résulte que les peintures longuement analysées comme des fresques ont une technique mixte de mise en place, que les scènes étudiées comme étant à fond blanc étaient à l'origine colorées et que l'ensemble des reprises attribuées au peintre des retouches du ^{xiv}^e siècle sont des interventions d'origine romane.

L'étude des peintures de la chapelle de Plaincourault (Indre) visait à rendre les scènes plus lisibles et à comprendre le lien entre les images et la liturgie pratiquée dans le chœur de l'édifice. L'intervention a fait apparaître des scènes méconnues — telle une pesée des âmes sur la deuxième travée du mur septentrional — ainsi que des images transférées et superposées à plusieurs reprises, telle la Vierge à l'enfant. Cela a permis une approche de la chronologie relative respective au décor en lien avec l'histoire de l'édifice.

Les relevés archéographiques réalisés à la chapelle de Lugaut (Landes) ont aidé à identifier la composition initiale de la scène des Offrandes sur le mur nord du chœur. Le résultat a conduit à une analyse de l'authenticité des peintures. Il est ainsi apparu que le donateur est un personnage repris a posteriori, certainement ajouté à une scène initiale. La superposition stratigraphique

4. Cette méthode de fixation ne peut s'appliquer que sur des peintures déjà consolidées. Elle pose d'ailleurs le problème de l'impossibilité d'intervenir sur des structures fragiles. Dans la crypte de Saint-Nicolas de Tavant (Indre-et-Loire), la localisation des peintures sur les voûtes a contraint l'équipe de terrain encadrée par Carlos Castillo à utiliser une structure en bois soutenant le calque. À Saint-Savin, Plaincourault et Lugaut j'ai opté pour la solution des calques fixés sur les enduits modernes, déjà prônée par Carlos Castillo dans l'Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, à la Cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre et à l'église de Branches (Yonne), l'ensemble des chantiers dirigés par Christian Sapin.



s'opère au niveau du bras du siège.

Lors de toutes ces interventions, les relevés nous ont également éclairés sur les matériaux utilisés tout en confirmant les phases successives d'un même.

À travers les exemples exposés, on peut désormais insister sur l'importance de cette nouvelle approche archéologique des peintures murales. Par la contextualisation, la connaissance du support ou de la technique utilisée, l'archéographie apporte un éclairage novateur aux méthodologies habituellement appliquées en histoire de l'Art.

contact&info

► Carolina Sarrade,
CESCM

carolina.sarrade@univ-poitiers.fr

► Pour en savoir plus

<http://cescm.labo.univ-poitiers.fr>

Figure 1. Relevé archéographique - Vierge à l'Enfant - Plaincourault (Indre)

VALORISATION

La démocratie représentative ? Comprendre les modes de scrutin

Si les élections ne font pas la démocratie, elles en sont quand même une des clés. Or, il existe différentes manières de voter. Lors du salon Innovatives SHS 2015, Jean-François Laslier, directeur de recherche CNRS au sein de l'unité Paris Jourdan Sciences Économiques et membre de l'École d'Économie de Paris, a proposé au public des expériences au cours desquelles les participants pouvaient apprendre ce qui se pratique ailleurs et réaliser les possibilités, intéressantes ou surprenantes, offertes par les modes de scrutin.



Le Parlement Européen à Bruxelles

L'étude des institutions démocratiques et des formes de représentation a été longtemps considérée comme une discipline essentiellement juridique. Elle a été abordée du point de vue des principes du droit et éclairée par des comparaisons spatiales (la politique comparée) et temporelles (l'histoire politique). L'émergence des sciences sociales a bouleversé ce paysage intellectuel en faisant intervenir, dans la recherche sur les institutions, des disciplines aussi variées que la psychologie politique, l'économie comportementale, la sociologie quantitative, la théorie des jeux, la théorie du choix social.

Dans une perspective scientifique et analytique, il est utile, pour comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques, de les considérer à deux niveaux : d'une part, au niveau des acteurs individuels (les citoyens, les hommes politiques) et, d'autre part, en tant que procédure d'agrégation des comportements individuels en une réalité collective. Les recherches qui ont été présentées au salon *Innovatives SHS 2015* appartiennent à la première catégorie et s'intéressent à une institution particulière : la démocratie électorale, considérée donc du point de vue des électeurs.

De par leur objet, ces recherches se placent naturellement dans

le cadre qu'il est convenu d'appeler la « Science Citoyenne ». Par exemple, la recherche que je mène sur les modes de scrutin demande la participation active des citoyens, que ce soit pour des études fines en laboratoire, dans les bureaux de vote ou sur des sites internet proposés à l'occasion de divers rendez-vous démocratiques. La démarche consiste à observer les comportements individuels dans des environnements plus ou moins contrôlés ; cela s'appelle l'expérimentation en science politique. Cette spécialité a hérité de l'économie expérimentale et de la psychologie politique.

L'intérêt de ces recherches repose sur un constat récurrent : la machine démocratique est enrayée et une explication en serait l'exaspération des électeurs face aux modes de représentation actuels. Bien entendu, les élections ne font pas, à elles seules, la démocratie, mais elles ont une importance pratique certaine et elles portent une charge symbolique essentielle. Or, le système actuel fait la part belle aux personnalités établies et aux appareils de partis. Dans l'élection principale — la présidentielle — comme dans les élections dites secondaires (législatives, européennes, etc.), les électeurs ont souvent l'impression de ne pas pouvoir s'exprimer correctement, de ne pas avoir voix au chapitre.

1. Paris Jourdan Sciences Économiques (PJSE), UMR8545, CNRS / EHESS / ENS Paris / Ecole des Ponts ParisTech / INRA / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.



Expérimentations électorales en France et au Bénin.

Le phénomène n'est pas propre à la France. Par exemple, aux États-Unis, le taux de réélection des députés (*incumbent advantage*) a atteint, lors des élections de 2016, le chiffre de 97 %. Un tel taux est vertigineux quand on pense que la politique américaine de 2016 est marquée par le rejet des élites en place ; c'est du moins l'état d'esprit des électeurs tel que rapporté dans les médias. Ce taux montre à l'évidence que les hommes et partis politiques ont réussi à réduire à peu de choses leur risque de non-élection.

Aux États-Unis, cette situation de non-risque a été obtenue par à une utilisation systématique des « petites failles » dans la législation, autorisant par exemple des pratiques scandaleuses de découpage des circonscriptions (le « charcutage ») ou encore la manipulation des modalités d'inscription sur les listes électorales (manipulations visant à limiter la participation de certaines catégories d'électeurs, notamment les noirs dans plusieurs états du sud).

Mais les modes de scrutin peuvent eux-mêmes imposer un manque de liberté et de flexibilité dans le choix. Par exemple, pour les scrutins de liste, le système des listes dites « fermées » à la française, c'est-à-dire obligeant les électeurs à choisir une liste entière plutôt que des candidats, laisse en réalité aux appareils des partis, plutôt qu'aux électeurs, l'essentiel du pouvoir de nomination. On comprend facilement les raisons pour lesquelles les citoyens rejettent cette forme de scrutin et pourquoi cela participe au développement d'une défiance croissante face à la démocratie.

La recherche en choix social cherche à déterminer quelles pourraient être les formes de scrutin alternatives, réalistes, efficaces, et qui conviendraient mieux aux électeurs. Quels sont donc les critères d'un système bon électoral ? Il est assez facile de proposer des systèmes de décision dans lesquels on propose aux citoyens de donner leur opinion de manière fine, répondant ainsi en apparence aux besoins exprimés d'expression et de réappropriation du politique. Cependant, en bonne science citoyenne (comme en bonne politique), plaire au public ne saurait être le seul but. De nombreuses propriétés des modes de scrutin méritent d'être étudiées et j'en mentionnerai ici deux, de nature très différentes : une propriété de nature « mécanique », la *cohérence par duplication*, et une propriété de nature « psychologique », la *transparence*.

La *cohérence par duplication*, appelée aussi « résistance au clonage » est une propriété qui n'est pas vérifiée par les systèmes

actuellement utilisés en politique. Les citoyens français sont familiers du phénomène de division des partis : les électeurs divisent leurs voix entre des candidats idéologiquement proches, ce qui les fait tous perdre. Le phénomène est empiriquement important, il impose des questionnements pervers sur le « vote utile » et finit par structurer une bonne partie de la « politique politicienne. » Il est aussi particulièrement stupide et évitable : une règle de décision raisonnable devrait pouvoir négliger les détails par rapport aux grandes options au moins quand tout le monde est d'accord sur le fait que les détails ont effectivement une importance secondaire. Les systèmes de décisions utilisés dans d'autres domaines que la politique vérifient facilement cette propriété. Ce sont généralement des systèmes « par évaluation » dans lesquels les options possibles sont évaluées chacune pour elle-même, avant d'être comparées.

Autre propriété, la *transparence* nécessite que la manière dont les votes sont décomptés soit suffisamment simple pour que les électeurs en aient une image intuitive exacte. Parmi les systèmes existant, la plupart satisfont ce critère. En particulier, les systèmes uninominaux (à un ou deux tours) ont bien des défauts, mais au moins sont-ils compris par les électeurs, jusque dans leurs défauts. Tel n'est pas toujours le cas des systèmes proposés par les scientifiques. Par exemple, la théorie du choix social a proposé et étudié des méthodes nombreuses, parfois sophistiquées, qui permettent « d'élire » un candidat à partir d'évaluations ou de classements. Curieusement, avec le même ensemble de bulletins, différentes manières d'effectuer le dépouillement peuvent parfois conduire à des résultats différents. Dans un système transparent, chacun comprend exactement comment les votes forment le résultat.

Ces réflexions théoriques viennent de loin. Elles ont été renouvelées ces dernières années par diverses expérimentations, le tout aboutissant à la conclusion suivante : il existe une famille de règles de décision qui vérifient les deux propriétés précédentes. Il s'agit de la famille des votes par notes : chaque électeur donne plus ou moins de points à chaque candidat, en utilisant une échelle d'évaluation fixe et sans autre contrainte.²

Depuis plusieurs années, des chercheurs ont mêlé expérimentation sur le terrain, en ligne et travail en laboratoire. Les élections au conseil de la *Society for Social Choice and Welfare* sont ainsi régulièrement analysées. Lors de l'élection présidentielle française

2. Debreu G. 1960, "Topological methods in cardinal utility theory", in *Mathematical Methods in the Social Sciences*, Stanford University Press, pp. 16-26.

Sen A. 1970, *Collective Choice and Social Welfare*, North Holland.

Moulin H. 1988, *Axioms of Cooperative Decisions Making*, Cambridge University Press.

de 2005, des tests ont porté sur le vote par note avec échelle {0,...,20} et sur le vote par « approbation ».³ Ce dernier mode de scrutin n'est utilisé tel quel par aucun pays, alors qu'il est étudié et défendu depuis près d'un demi-siècle par les chercheurs. Dans ce système, chaque électeur indique s'il approuve ou non chacun des candidats, ce qui revient en fait à le noter soit 0 soit 1. Le candidat élu est celui qui a été approuvé par le plus grand nombre d'électeurs. Le vote par approbation est adapté à l'élection d'une personne (élection présidentielle, circonscription à député unique). Il s'agit de la forme la plus simple de vote par évaluation puisque deux notes seulement sont possibles (0, 1) et que le dépouillement est un simple décompte. En 2012, les électeurs ont pu essayer diverses formes de vote par notes dans certains bureaux, y compris un vote par note avec l'échelle (-1, 0, 1), qui donne donc la possibilité d'un vote négatif.⁴ En ligne, près de 12 000 personnes ont participé à une étude sur internet pendant les trois semaines précédant le premier tour.⁵ Les électeurs étaient invités à voter quatre fois avec des systèmes de votes différents : le vote uninominal à 1 tour (type « Mexique »), le vote uninominal à 2 tours (type « France »), le vote transférable (type « Irlande ») et le vote par approbation.

Pour les élections européennes parlementaires de 2014, nous avons proposé aux internautes, à travers toute l'Europe, de tester trois systèmes électoraux représentatifs de ceux utilisés dans l'Union.⁶ Un premier système est le système français, basé sur des listes « fermées », demandant aux électeurs de voter pour des listes entières. Le deuxième système est celui de la Lettonie, basé sur des listes « ouvertes ». Dans ce cas, les électeurs peuvent soutenir ou rejeter (vote « négatif ») un ou plusieurs candidats dans une même liste. Enfin, le dernier système est le système luxembourgeois basé sur des listes « ouvertes avec panachage et vote cumulatif ». Dans ce système, les électeurs disposent de plusieurs points (le même nombre que les sièges à pourvoir) à attribuer à un ou plusieurs candidats, inscrits sur des listes éventuellement différentes. Là encore, des milliers d'internautes, dans toute l'Europe, ont participé.

Ces recherches ont montré que, d'une manière générale, les électeurs apprécient de pouvoir donner leur opinion sur tous les candidats, à l'opposé du vote « uninominal ». De plus, pour les élections de type « présidentiel », les systèmes additifs d'évaluation par notes, qui font appel à une logique familière (peser plus ou moins), ne suscitent pas de problème d'interprétation. Les électeurs les comprennent parfaitement, jusque dans leurs conséquences politiques. Comparés aux scrutins uninominaux, les systèmes additifs par note sont plus favorables aux candidats consensuels, ces candidats qui, dans l'électorat, ne sont peut-être pas souvent les premiers choix, mais qui reçoivent cependant le soutien d'électeurs de bords différents et sont relativement peu rejetés. De la même manière, en délivrant l'électeur du dilemme du vote utile ces systèmes donnent une image de l'importance des « petits » candidats sans doute plus pertinente que leurs scores dans les systèmes uninominaux, scores qui sont difficilement interprétables. Reste la

question de l'échelle de note : laquelle choisir ? Doit-elle être très fine (nous avons testé l'échelle {0,..., 20}) ou minimale (le vote par approbation) ? Doit-elle comprendre des notes négatives ? Les expériences donnent des éléments de réponse à ces questions. Par exemple, pour des élections avec un grand nombre d'électeurs, il ne semble pas y avoir en fait de grandes différences entre les systèmes additifs à échelle positive fine ou non.

Les élections de type « parlementaire » soulèvent d'autres problèmes. Par exemple, avec l'expérience menée lors des élections européennes 2014, nous voulions savoir si le fait de pouvoir voter pour les candidats individuellement, plutôt que pour des listes, favorisait ou desservait la représentation des femmes.⁷ Nous avons constaté que les systèmes ouverts et le panachage étaient favorables à la représentation féminine ; les électrices étaient particulièrement satisfaites de pouvoir voter pour les candidates et réussissait de cette manière à faire élire plus de femmes. Généralement, l'analyse des données de 2014 montre que les électeurs comme les électrices sont, en France, plus attirés par un système de vote avec des listes « ouvertes » que « fermées ». Les électeurs préfèrent avoir la possibilité de voter pour des personnes plutôt que de voter pour une liste. Dans le cadre de cette expérience, on constate qu'ils recherchent avant tout un moyen d'expression et une plus grande flexibilité dans leurs choix. Les résultats de l'expérience des élections européennes 2014 et les observations faites lors des élections présidentielles se rejoignent sur ce point.

Nos résultats montrent que les électeurs peuvent s'approprier ces systèmes de vote, qui se révèlent réalistes et utilisables. Pourquoi ne sont-ils pas utilisés en politique ? Individuellement, nous sommes prêts à nombre de nouveautés ; collectivement, cette envie ne se traduit que très rarement. La mise en place de nouveaux modes de scrutin relève d'une innovation politique et présente une part d'incertitude pour la société et un risque évident pour les politiciens. Cette incertitude est due à la complexité du système politique : l'architecture institutionnelle, le fonctionnement des partis, leur financement, etc. On voit que l'expérimentation, comme toute méthode scientifique, a ses limites : par exemple, quelles seraient les conséquences de telle innovation politique sur les structures partisans ? Une question comme celle-ci est spéculative, ce n'est pas une question factuelle. Pour y répondre, nous avons besoin de réflexions théoriques informées par l'observation des comportements de l'ensemble des acteurs concernés.

contact&info

► Jean-François Laslier,
PJSE

Jean-francois.laslier@ens.fr

3. Laslier J-F. et Van der Straeten K. 2004, « Vote par assentiment pendant la présidentielle de 2002 : analyse d'une expérience », dans *Revue Française de Science Politique* 54 : 99-130.

4. Baujard A., Igersheim H., Lebon I., Gavrel F., and Laslier J-F. 2014, "Who is favored by evaluative voting: an experiment conducted during the 2012 French presidential election", in *Electoral Studies* 34: 131-145.

5. Blais A., Laslier J-F. and Van der Straeten K. 2013, "Vote au Pluriel: How people vote when offered to vote under different rules?", in *PS: Political Science and Politics* 46 (2): 324-328.

6. Laslier J-F., Blais A., Bol D., Golder S., Harfst P., Stephenson L. and Van der Straeten K. 2015, "The Euro Vote Plus Experiment", in *European Union Politics* 16(4): 601-615.

7. Golder S., Stephenson L., Van der Straeten K., Blais A., Bol D., Harfst P. and Laslier J-F. 2016, "Electoral systems and support for female candidates", in *Politics & Gender* (sous presse).

Les élections, vieil objet, nouvelles méthodes ?

Les élections, en tant qu'objet de recherche, représentent l'objet canonique de la science politique, l'un de ces objets fondant la discipline pour l'autonomiser des juristes, attentifs aux textes constitutionnels et aux formes de régulations de la vie politique. Le regard des politistes consiste à comprendre la dynamique des votes, des représentations, les effets des élections sur les régimes politiques. Car on a souvent oublié que les politistes français et occidentaux ont construit leur discipline dans les contextes démocratiques. L'élection, les modalités de la mise en œuvre, les débats qui traversent les campagnes électorales sont des baromètres de l'opinion publique, voire reflètent l'état démocratique des sociétés. D'abord réifiée et renvoyée à la seule dimension normative, la démocratie s'incarne au moment de la compétition électorale ; peu à peu, les politistes ont aussi démystifié cette procédure. La démocratie renvoie directement à la question des modes d'élections, des modes de scrutin, mais de nombreux régimes autoritaires, et même ceux qui se présentent comme « démocratiques », utilisent les instruments de l'élection — campagnes, élections, mode de scrutin. L'effet d'une telle action relève d'une logique de contrôle du pouvoir.

Les sociologues du politique — en objectivant les élections via les modalités de vote, la question des campagnes électorales orchestrées par les partis et les individus — et les théoriciens du politique — en observant les usages, les pratiques contemporaines de ce qu'est la démocratie — se rejoignent sur un fait : les expressions du « demos » dépassent les temps électoraux et se diversifient au fur et à mesure que le sentiment démocratique se diffuse. Ces manières de peser sur le politique prennent des formes diverses, des plus anciennes (manifestations, pétitions, forum citoyens) aux plus renouvelées (usage de blogs, pétitions en ligne). L'objet « élections » serait-il alors désuet, tellement concurrencé par les experts médiatiques et les bureaux d'études (sondages) qu'il faudrait le délaïsser ? De nombreux chercheurs relèvent le défi en apportant de nouvelles perspectives, en menant des enquêtes longitudinales et comparées, en croisant des approches provenant de divers champs de la sociologie, en rappelant combien elles marquent les orientations de politiques publiques.

Les élections ne sont pas d'égale valeur dans le temps médiatique et dans le rapport aux valeurs culturelles d'un État (élections européennes, voire cantonales). En France, indubitablement, la temporalité de la « présidentielle » mobilise l'opinion, les médias, les divers experts du politique. La présidentielle qui, rappelons-le, a été constituée par De Gaulle qui se posait en individu au-dessus des partis, en figure du sauveur de la France, a donné au régime de la Ve République cette allure de la rencontre d'un homme (pas encore d'une femme !) parlant au pays, l'incarnant. L'individu porte un projet et à la fois représente un parti, une formation, mais peut aussi s'en émanciper. C'est bien dans la temporalité de la présidentielle que se rejoue en France — à la différence des États-Unis ultra-organisés autour du bipartisme — le dialogue entre un individu et une « Nation ». Or, évidemment, dans l'ombre, les appareils partisans forment l'opinion, la construisent

autour d'enjeux (sécurité, migrations, rôle économique de l'État, environnement), et ils doivent renouveler leur fonction de sélection des candidats : invention des primaires, usages de nouvelles techniques. Ces inventions sont au cœur des recherches des politistes contemporains qui les observent au point de rappeler que si le temps des campagnes existe depuis l'émergence d'une véritable compétitivité entre organisations partisans, les nouveautés des techniques sont aussi là pour réveiller un électorat de plus en plus abstentionniste, critique à l'égard d'une élite politique et séduit par d'autres manières d'exprimer son opinion politique.

Références :

- ▶ Ollitrault S., « L'invention de l'écologie politique, la candidature de René Dumont », in Richard G., Sainclivier J. 2012, *Les partis à l'épreuve de 68 : l'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Presses universitaires de Rennes, pp.249-259.
- ▶ Ollitrault S., Hayes G. 2013, *La désobéissance civile*, Les Presses de Sciences Po.

**Sylvie Ollitrault, directrice de recherche CNRS,
directrice de l'unité Arènes**

sylvie.ollitrault.1@sciencespo-rennes.fr

1. [ARENES](#), UMR6051, CNRS, / Université Rennes 1 / Science Po Rennes / EHESP.

La science politique des élections et les données quantitatives

Bruno Cautrès est chercheur CNRS au Centre de Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF, UMR 7048, CNRS / Sciences Po Paris). Ses recherches portent notamment sur l'analyse des comportements et des attitudes politiques. Il participe à la production en France de grandes enquêtes comparatives. En privilégiant l'analyse des données d'enquêtes, Bruno Cautrès contribue au développement des méthodes statistiques et quantitatives en sociologie politique.

L'analyse des élections est un pilier de l'analyse politique et de la science politique comme discipline scientifique. Dès son origine, la sociologie électorale entretient un lien très important avec les données quantitatives et les méthodes de l'analyse quantitative. L'ouvrage fondateur de la géographie électorale, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* d'André Siegfried (publié en 1913), mêle en effet l'analyse géographique, l'analyse historique et l'étude des votes au niveau de cantons ou de communes à l'aide des résultats électoraux. Les successeurs d'André Siegfried dans les décennies qui suivent, par exemple François Goguel ou Alain Lancelot à l'Institut d'études politiques, vont prolonger ces travaux fondateurs par une analyse régulière des dynamiques électorales toujours nourrie d'analyses des résultats électoraux à différents niveaux géographiques. Cette solide tradition de recherche va tendre à céder un peu de son importance avec le développement des sondages d'opinions et des enquêtes électorales à partir des années 1940-1950. Partie des États-Unis, une véritable vague d'analyse des motivations des électeurs et de leurs profils politiques ou sociaux va prendre alors naissance et traduire un changement de paradigme : ce sont moins les territoires qu'il s'agit de caractériser à l'aide des données quantitatives des résultats électoraux que les électeurs.

Ce changement de paradigme, plus général au sein des sciences sociales à cette période-là, va impulser un nouveau rapport aux données quantitatives. Elles occupent alors une place de plus en plus importante dans l'analyse électorale et l'on assiste à partir des années 1960 à un double mouvement : d'une part, le développement des premières enquêtes académiques spécialement dédiées à la collecte de données quantitatives auprès des électeurs (aux États-Unis avec le développement à l'Université du Michigan à Ann Arbor des *American National Election Studies*, au Royaume-Uni avec le lancement du programme *British Election Studies*) et, d'autre part, le développement de grandes bases d'archives de données, les *data archives* qui prennent naissance au sein du *Council of European Social Sciences Data Archives*. Il est remarquable de constater que ce double mouvement est impulsé par un grand nom des sciences sociales des années 1950-1970, le politiste et historien norvégien Stein Rokkan, un visionnaire qui milite inlassablement au sein du paysage universitaire européen et au sein de l'Unesco pour que les sciences sociales réalisent un double objectif : être empiriques, basées sur de grandes bases de données, et être comparatives entre pays européens. À la même époque, le *European Consortium for Political Research* (ECPR), un consortium basé à l'Université d'Essex au Royaume-Uni et réunissant tous les départements de science politique des universités européennes, lance sa *summer school* annuelle, en méthodes. Il s'agit d'un campus d'été qui, toutes les années, réunit depuis les années 1970 — à présent à la *Central European University* de Budapest après avoir été longtemps basé à l'Université d'Essex au Royaume-Uni puis à celle de Ljubljana en Slovénie — des étudiants européens ou jeunes chercheurs en science politique et leur enseigne les mathématiques, les statistiques et les méthodes de l'analyse quantitative des données. Des générations entières de politistes européens

spécialisés dans l'analyse électorale doivent à peu près tout à ces initiatives parties des années 1950 dans un contexte où la compréhension comparative des pays et sociétés européennes à l'aide de données quantitatives apparaît comme un impératif à la fois scientifique et politique.

La science politique française n'est pas restée à l'écart de toutes ces tendances même si sa conversion aux méthodes et données quantitatives a été plus tardive et parfois plus difficile. L'Institut d'études politiques a joué un rôle majeur dans cette conversion mais d'autres sites également. On ne peut oublier ici l'apport essentiel de Frédéric Bon malheureusement disparu trop tôt en 1987. Chercheur CNRS à la carrière impressionnante, il avait quitté l'Institut d'études politiques et le CEVIPOF dans la fin des années 1970 afin de créer à Grenoble, à l'Institut d'Études Politiques, une banque des données sur le modèle de celles pensées par Rokkan. Cette banque de données (aujourd'hui basée au Centre de données socio-politiques de l'Institut d'études politiques) se proposait de stocker, de conserver et de diffuser auprès des chercheurs les données des résultats électoraux fournis par les services du ministère de l'Intérieur ainsi que les enquêtes quantitatives produites par la recherche française. Frédéric Bon avait créé, à Grenoble, une école d'été de Mathématiques en sciences sociales avec le soutien du CNRS, de l'ECPR et d'une équipe de jeunes statisticiens et mathématiciens établis à l'Université Pierre Mendès France. Sa passion pour l'épistémologie, l'histoire des sciences et l'analyse des données a touché et formé toute une génération de politistes français, dont l'auteur de ce texte. De nombreux chercheurs CNRS ou de l'Institut d'études politiques qui développeront plus tard les grandes enquêtes électorales du CEVIPOF sont ainsi venus se former à l'analyse de régression, à l'analyse géométrique des données, à l'algèbre linéaire ou à la géométrie euclidienne à Grenoble. Dans le même temps, la science politique découvrait les ordinateurs et les logiciels de traitement statistique.

Ce rappel historique permet de mieux comprendre les rapports qu'entretiennent en science politique l'analyse des élections et les données ou méthodes quantitatives. La science politique d'aujourd'hui a su capitaliser sur ces fondations historiques et, dans l'analyse électorale, elle fait un usage très intensif des données et de leurs analyses statistiques. Plusieurs types d'analyses doivent être distingués. Tout d'abord, l'analyse géographique a connu depuis plus de vingt ans un retour sur le devant de la scène : c'est une impulsion pluridisciplinaire entre la géographie et la science politique qui a permis un développement d'analyses dites « contextuelles » des données. Grâce au recours à des modélisations issues de la sociologie quantitative de l'éducation, les modélisations « multiniveaux », des analyses visent ainsi à saisir les effets des différents niveaux géographiques dans la production des votes : en quoi la distribution des votes au niveau d'un bureau de vote dépend et entre éventuellement en interaction avec les effets du contexte de la commune, du canton ou du département. Un exemple remarquable de recherches conduites en France récemment dans cette direction a été l'ANR

Cartelec qui permet aujourd'hui à tout le monde d'obtenir des données et des visualisations cartographiques pour les villes. Les modélisations statistiques employées par l'analyse de géographie électorale moderne n'ont rien à envier aux modélisations utilisées dans d'autres disciplines scientifiques, par exemple l'épidémiologie sociale.

Un autre secteur de recherche dans lequel les données et les méthodes quantitatives jouent aujourd'hui un rôle essentiel est celui des grands programmes d'enquêtes électorales. Aux traditionnelles enquêtes post-électorales, réalisées depuis la fin des années 1960, sont venues s'ajouter toute une panoplie de données produites par la recherche académique et notamment une pluralité de dispositifs pour analyser les effets des campagnes électorales sur la formation des choix des électeurs. On a ainsi vu le développement de panels électoraux, où l'on interroge à plusieurs reprises dans le temps les mêmes électeurs, mais aussi des enquêtes « en rafales » où l'on interroge chaque jour des mini-échantillons (*rolling cross-sections*) ou encore des applications en ligne qui permettent aux électeurs de savoir qui est le candidat le plus proche d'eux (VAA ou *Voting Advice Applications*). En France, ces développements ont été fortement portés par l'Institut d'études politiques et le CEVIPOF mais aussi par d'autres sites (par exemple dans les Instituts d'Études Politiques de région, à Bordeaux ou à Grenoble, ou encore au département de sciences politique de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne). On trouve un bon exemple de cette combinaison de dispositifs d'enquêtes dans le programme de grande ampleur que le CEVIPOF réalise pour les élections de 2017 : non seulement ce programme élabore la plus grande enquête électorale par panel jamais réalisée en France (plus de 20 000 électeurs interrogés à vingt reprises), mais il est encore complété par une enquête de type VAA et par la vague annuelle du Baromètre de la confiance politique. Un soutien de la puissance publique pour financer la collecte des données (ministère de l'Intérieur) est bien entendu nécessaire pour réaliser un programme aussi ambitieux.

Enfin, un dernier usage des données et des méthodes quantitatives doit être souligné : tout ce qui concerne l'économie politique du vote (les liens entre la distribution des votes et les conditions économiques) et la prévision électorale. Dans ce dernier cas, les chercheurs français ont su faire valoir leurs atouts dans une logique de valorisation et de partenariat avec les grands instituts de sondage. Le fait de pouvoir savoir, à 20 heures, qui a gagné les élections repose sur des bases de données, des modèles d'estimation, un échantillon de bureaux de votes. C'est la

mise en œuvre des principes de l'échantillon et de l'estimation statistiques qui est au cœur de ce rituel démocratique sans lequel nos soirées électorales auraient moins de saveur.

Ces quelques éléments d'analyse du rapport de la science politique aux données et aux méthodes quantitatives vont trouver à s'exprimer dans la séquence électorale de 2017. Rarement une élection présidentielle n'a donné autant le sentiment que quelque chose se passe dans la politique française. Pour comprendre en quoi le contexte de 2017 trouve son origine dans des modifications des clivages politiques français, seul le recours aux données et aux différentes strates du temps (du temps long des socialisations politiques acquises par les électeurs depuis leur enfance jusqu'au temps court de la campagne électorale et de ses rebondissements) permet de prendre le recul vis-à-vis du flux incessant des informations. La recherche académique française dans ce domaine continue d'avoir besoin d'être consolidée et de pousser encore plus loin les efforts en termes de production, d'archivage et d'analyse des données quantitatives. L'étude de l'opinion et la prévision électorale sont des domaines qui vont connaître d'importants bouleversements liés au *big data* ; la recherche française en sciences sociales doit prendre toute sa part à ces nouvelles tendances.

contact&info

► Bruno Cautrès,
Cevipof

bruno.cautres@sciencespo.fr

L'élection présidentielle de 2017 à l'épreuve des primaires ouvertes

Eric Treille est docteur en sciences politiques au sein du laboratoire *Arènes* (UMR6051, CNRS / Université Rennes 1 / Science Po Rennes / EHESP). Il s'intéresse notamment aux modifications induites par l'organisation de primaires en France. Il est l'auteur avec Rémi Lefebvre de l'ouvrage *Les primaires ouvertes en France. Adoption, codification, mobilisation*, paru en 2016 aux Presses universitaires de Rennes.

En s'imposant d'abord en 2006 sous une forme « fermée », puis dans un cadre résolument « ouvert » en 2011, la procédure des primaires n'avait pas seulement désigné pour le PS une nouvelle profession de foi démocratique. Elle avait également inventé un système inédit de sélection des candidats qui irrigue désormais l'ensemble de la vie politique française. Longtemps considérées comme contraire à l'esprit des institutions de la V^e République, les primaires sont même aujourd'hui érigées en modèle de participation, d'EELV à LR.

Les États-Unis n'ont donc plus le monopole des primaires. À l'image des principales organisations politiques d'Amérique latine et d'Europe occidentale, des partis français ont fait le choix d'adopter un mode de désignation alternatif à la sélection traditionnelle de leurs candidats par des instances dirigeantes ou des conventions partisans, prouvant ainsi que la greffe longtemps jugée impensable était désormais possible.

Les primaires représentent cependant plus qu'une solution procédurale choisie par des formations en crise de *leadership*. Elles se donnent surtout à voir comme la nouvelle norme dominante du jeu partisan. Elles ont également réussi à imprimer leur rythme propre à l'ensemble de la mise en récit de l'élection présidentielle de 2017, de la décision de renoncement du chef de l'État à briguer un second mandat à la désignation de François Fillon par 3 millions d'électeurs lors de la primaire de la droite et du centre.

Les primaires résultent aussi de l'adaptation de la pratique américaine à la culture française d'un fait majoritaire fragilisé depuis 2002 par l'émergence de la tripartition de l'espace politique. De même, elles interviennent dans un contexte de circulation des innovations partisans et de constitution d'un marché international de l'exemplarité en matière de règles de sélection des candidats. Par la rapidité et l'ampleur de leur transition, elles consacrent également une offre militante, une pratique civique, un rituel de légitimation et un défi logistique qui encadrent de manière nouvelle le cadre même de l'élection présidentielle. En raison des commentaires qu'elles ont suscités, enthousiastes comme défavorables, elles soulignent enfin l'existence d'« énigmes » qui appellent analyses, par-delà la seule grille de lecture de la modernité démocratique.

Les primaires comme réponse à des crises partisans

La première « énigme » a trait à la réussite soudaine de l'importation d'un système longtemps jugé comme impossible à transférer en France. Associées au processus repoussoir de « l'américanisation de la vie politique », les primaires étaient considérées comme attentatoires aux prérogatives des partis politiques. À gauche, elles étaient rejetées au motif qu'elles consacraient « un parti de supporteurs » et dépossédaient les militants de leur souveraineté. À droite, en fidélité à la *doxa* gaulliste, elles étaient perçues comme une manière de consacrer le statut des partis et d'emprisonner le candidat désigné dans un camp.

D'incongruité, les primaires sont pourtant devenues réalité. Pour

des raisons structurelles, les primaires s'inscrivent dans un processus large de « démocratisation » des partis. Pour des raisons plus conjoncturelles, elles sont les produits de contextes de crises partisans, de vacances de *leadership* et d'incapacité des instruments de régulation existants à trancher les luttes internes. Elles sont alors apparues comme « la » seule réponse possible à la nécessité de changements partisans. En témoignant ainsi d'une « électoralisation » croissante de leur rôle, le PS et LR ont pu choisir d'externaliser leur fonction de sélection de leur candidat pour paradoxalement conforter leur centralité au sein du jeu partisan. Dans cette perspective, le choix des primaires a permis à ces partis d'optimiser la détermination de leur candidat, d'accroître leur légitimité dans l'opinion publique et de pré-mobiliser les électeurs. En cela, les primaires contribuent à accentuer la présidentialisation des institutions, la séquence présidentielle comportant désormais quatre tours de scrutin.

Les primaires comme solution procédurale

La deuxième « énigme » est liée au mode d'imposition des primaires au sein de partis rétifs à leur mise en œuvre. Deux mises en récits parallèles ont dominé la propagation de ce mode inédit de sélection. La première s'inscrit clairement dans un « sens de l'histoire » que les promoteurs de ce système ont réussi à naturaliser. Suite aux travaux initiés par la Fondation *Terra Nova*, une stratégie a été d'abord mobilisée au PS, puis quelques années plus tard à l'UMP, pour importer en France les « *success story* » américaines et italiennes. En se légitimant ainsi « par l'étranger », ces partis ont été collectivement pris dans une commune logique d'émulation démocratique. Présentées unanimement comme un succès électoral, les primaires socialistes de 2011 ont créé un précédent que l'UMP a souhaité reproduire, passé l'effet premier de sidération. Un second récit est également envisageable où il est moins question de modernité démocratique et davantage d'efficacité politique, de dynamique pré-électorale et de bonus médiatique. Dans ce cadre, la consultation de 2011 a permis de conforter *ex post* la pertinence du choix de primaires ouvertes en France. En cela, les primaires se sont surtout imposées comme la solution procédurale permettant de civiliser dans un cadre négocié les luttes internes.

Les primaires comme règles du jeu

La troisième « énigme » porte sur les conditions de la codification de ce principe. Le choix du système des primaires ne saurait se lire comme le simple résultat d'une adaptation mécanique d'un système d'investiture étranger. Si le recours à la technologie sociale du vote a profondément remis en cause l'identité organisationnelle ainsi que les pratiques internes du PS et de LR, les élites et les adhérents de ces deux partis n'ont concédé la perte du monopole de la désignation de leur candidat qu'au prix de la conservation de la maîtrise du processus électoral, de la limitation du nombre de candidatures au travers de la création du filtre des parrainages au formatage du « sélectorat » appelé à s'exprimer en passant par les conditions très strictes de l'organisation des débats télévisés.

Le processus de sélection des candidats à l'élection présidentielle a certes quitté les coulisses des organisations partisanes, la spécificité de son encadrement en a cependant délimité les conditions d'expériences qui ont continué à demeurer un mode de régulation de luttes internes. De plus, même ouverts à tous les électeurs, les cadres d'investiture choisis par le PS et LR n'en demeurent pas moins des modes de consultation « privés » qui ne relèvent que de leur liberté d'organisation.

C'est un enseignement paradoxal des primaires : loin d'annihiler les partis, elles les ont en fait confortés. Ce sont les organisations partisanes qui décident leur déclenchement et leur périmètre, codifient la procédure et qualifient les candidats qui peuvent y prendre part. Les primaires restent plus que jamais une « affaire de (grands) partis », même si c'est un nouveau type d'organisation — qui a perdu ses fonctions de désignation militante et de production programmatique — que cette procédure a consacré.

Les primaires comme nouveaux terrains d'exploration scientifique

La dernière « énigme » est liée au statut même des primaires. Ce scrutin ne peut se résumer à un objet d'étude. Il constitue en réalité un ensemble de terrains permettant de multiplier les focales d'analyse et d'interroger les transformations de la politique contemporaine. Les primaires sont à la fois une procédure civique de désignation, une nouvelle offre de participation, une technologie de sélection, un rituel de légitimation, un principe d'organisation politique, une ingénierie du vote partisan, un défi logistique, une élection qui fait l'objet de financements et de dépenses, un événement médiatique et un emblème démocratique que se disputent les partis. Elles marquent également une

extension du domaine des sondages, une nouvelle séquence du temps présidentiel et un type inédit de mobilisation électorale. Elles relèvent d'un changement institutionnel qu'elles accentuent (la présidentialisation), interrogent les transformations de la démocratie (avènement de la démocratie d'opinion ou du public ?) et font émerger une nouvelle catégorie d'électeurs aux contours indéfinis (le « sympathisant », produit *par* et *de* la procédure).

Le recours aux primaires apparaît aujourd'hui comme le moyen mobilisé par les organisations politiques pour réguler leurs divisions internes, produire un *leadership* et légitimer électoralement le candidat désigné. La « primarisation de la vie politique française » n'empêche cependant pas les candidatures individuelles comme celle d'Emmanuel Macron. De même, ce processus n'est en rien mécanique ou linéaire. Des règles nationales peuvent très bien ne pas trouver de traductions locales, notamment lors des élections municipales. Une démarche, même inscrite dans des statuts, peut être jugée un temps « peu probable » par le Premier secrétaire du PS et un candidat, surtout s'il est président sortant, refuser de s'y soumettre pour finalement accepter — à ses conditions cependant — le principe d'une procédure qui sera *in fine* à l'origine de son éviction. Un parti comme LR peut vivre à son rythme pendant plus de deux ans, au risque d'une dévitalisation de son fonctionnement interne et d'une multiplication des micro-partis en son sein. Une formation comme EELV peut organiser une consultation et pourtant décider de retirer son candidat. Ce sont ainsi les premiers enseignements de la présidentielle 2017 : la machinerie politique qui a donné le visage des primaires représente plus qu'une simple procédure technique. En contribuant au profond renouvellement du personnel politique français, elle a consacré des pratiques et des usages qui façonnent de manière nouvelle la fabrique même des Présidents de la République.



contact&info
 ▶ Eric Treille,
 Arènes
eric.treille@laposte.net

Élément du kit du bureau de vote des primaires citoyennes de 2017

Dérangeons la chambre : une application pour éclairer la complexité des modes de scrutin

Professeur de sciences politique, Raul Magni-Berton est membre du laboratoire *Politiques publiques, action politique, territoires* (PACTE, UMR5194, CNRS / Université Grenoble-Alpes / Sciences Po Grenoble). Parmi ses recherches actuelles, il s'intéresse particulièrement aux élections, aux régimes politiques et aux comportements électoraux.

L'importance des règles électorales pour déterminer les résultats d'une élection est bien connue par les spécialistes, mais largement sous-estimée par les autres. La raison est que ces effets sont assez techniques, souvent fastidieux à étudier, et somme toute assez abstraits. L'application *Dérangeons la chambre* vise à montrer le poids de certaines règles électorales d'une façon simple et accessible à chacun. Elle est le fruit d'une collaboration entre l'agence Skoli — spécialisée dans la construction, l'accès et la diffusion des savoirs — et moi-même.

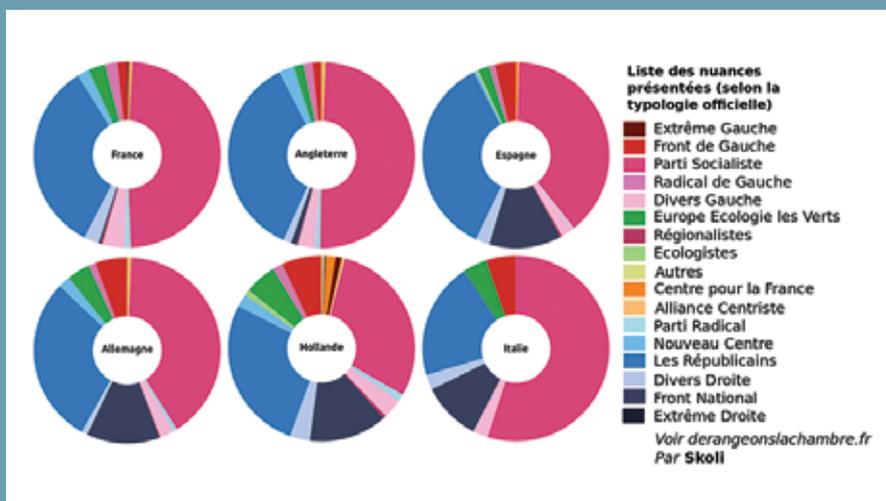
Les règles électorales sont nombreuses. Elles concernent l'inscription sur les listes électorales (automatique, possible le jour de l'élection, etc.), les moyens de voter (par Internet, par courrier, électroniquement, etc.), les contours des circonscriptions et également les modes de scrutins qui définissent la façon dont les voix sont comptées.

Les modes de scrutin ont deux effets majeurs. Un effet mécanique, d'une part, qui conduit à une distribution des sièges selon la méthode de comptage utilisée. Un effet psychologique, d'autre part, qui consiste à inciter les électeurs à voter « utile ». Naturellement, les deux effets sont souvent difficiles à départager, car un vote peut être utile sous un mode de scrutin, mais pas sous un autre¹.

Il y a néanmoins une façon assez simple d'observer l'influence mécanique d'un mode de scrutin sur les résultats : il suffit de recompter les voix avec une autre méthode et de simuler ce que serait notre Assemblée nationale si nous avions un mode de scrutin différent. Une telle simulation n'est possible que lorsque les informations fournies par les résultats électoraux le permettent. En France, l'existence de deux tours nous permet de simuler d'autres systèmes à deux tours, comme le système italien en cours de construction. En revanche, nous ne pouvons pas simuler les systèmes qui offrent la possibilité de donner plusieurs avis (comme les systèmes irlandais, australien ainsi que les systèmes basés sur l'approbation ou le jugement majoritaire).

Basés sur les résultats du ministère de l'Intérieur de l'élection législative de 2012, nous avons pu simuler la composition de notre Assemblée avec les systèmes électoraux de plusieurs de nos voisins : les britanniques, les allemands, les italiens, les espagnols et les néerlandais.

Depuis l'élection de 2012, le Parti Socialiste peut avoir la majorité s'il est allié à un petit parti, les Verts ou le parti Radical de Gauche par exemple. Les résultats montrent qu'avec le système allemand, le Parti Socialiste aurait besoin, outre ses alliés actuels, du Front de Gauche pour gouverner. Avec le système italien, il n'aurait besoin de personne. Les systèmes espagnols et hollandais nécessiteraient une grande coalition qui inclurait des partis de gauche et des partis de droite. En revanche, avec le système britannique, la majorité resterait la même que dans le système actuel. Les équilibres, et donc les politiques publiques mises en œuvre, peuvent substantiellement changer.



Mais l'application ne se contente pas de comparer les systèmes existants. Elle offre aussi des comptages de voix alternatifs qui permettent d'ouvrir le débat sur la légitimité démocratique de nos institutions actuelles.

Le premier aspect de ce débat concerne l'abstention. Supposons qu'un candidat ne soit élu que s'il reçoit plus de voix qu'il n'y a d'abstentionnistes. Autrement dit, le parti de l'abstention est considéré comme un candidat et participerait à des triangulaires dans les circonscriptions avec les autres candidats qualifiés. Le résultat est fort : 97 % des sièges seraient non pourvus. Nous serions alors gouvernés par 17 députés, dont 80 % appartiendraient à la coalition de gauche. Cet exercice permet de souligner l'importance de l'abstention dans la vie politique actuelle et son impact s'il devait être pris en compte par nos institutions. D'autres façons de prendre en compte l'abstention peuvent révéler un problème de légitimité de nos élus comme, par exemple, le fait qu'aucun député n'ait été élu à la majorité des inscrits.

Le deuxième aspect compare les règles des référendums locaux à celles des élections des représentants. L'une des règles centrales est le quorum participatif, qui indique que le résultat du vote ne sera pas pris en compte s'il n'y a pas 50 % de participation électorale. Combien de députés seraient absents si on appliquait la même règle à l'élection des représentants ? L'élection de 116 députés (plus de 20 %) ne satisfait pas à ce prérequis.

En conclusion, l'application *Dérangeons la chambre* n'est pas une avancée dans la recherche. Mais elle offre un accès pédagogique et suggestif non seulement aux effets des modes de scrutin sur le résultat, mais aussi aux débats sur l'abstention, les référendums et la légitimité démocratique. Il offre donc aux enseignants-chercheurs un appui à leur cours et à la société civile des informations utiles pour nourrir les débats publics.

1. Blais A., Lachat R., Hino A., Doray-Demers P. 2011, The mechanical and psychological effects of electoral systems: A quasi-experimental study, *Comparative Political Studies*, 44(12), 1599-1621.

contact&info

► Raul Magni-Berton, Pacte
raul.magniberton@iepg.fr
► Pour en savoir plus

<http://www.derangeonslachambre.fr>

Campagnes électorales. Que nous apprennent les exemples étrangers ?

Maître de conférences en science politique, Clément Desrumaux est membre de l'unité Triangle. Action, discours, pensée politique et économique (UMR 5206, CNRS / ENS de Lyon / Université de Lyon 2 / IEP de Lyon / Université Jean Monnet Saint-Etienne / Université de Lyon 2). Il s'intéresse notamment à la sociologie politique des élections et propose une sociologie comparée des campagnes électorales.

En 2017, en France, les *meetings*, les distributions de tracts ou les débats télévisés ont rythmé les campagnes électorales pour l'élection présidentielle puis pour les législatives, et font partie des attendus du genre lorsque les candidats sollicitent les électeurs pour remporter leur suffrage. La répétition des campagnes électorales nous habitue à ces manifestations qui en constituent désormais leur routine. La première vertu de la comparaison en sciences sociales consiste à permettre de questionner ces évidences. La sociologie politique des campagnes électorales s'est profondément renouvelée ces dernières années ; les analyses historiques et la comparaison internationale ont permis de décentrer le regard. Ces détours permettent de mieux comprendre les campagnes électorales en France.

Les techniques de campagne : un choix plutôt contraint

La comparaison des campagnes électorales entre différents pays permet d'abord d'insister sur la grande stabilité historique des techniques mobilisées pour faire campagne. La médiatisation ou les techniques d'information et de communication n'ont pas relégué les formes plus traditionnelles que sont les porte-à-porte ou les *meetings*. L'issue de la plupart des campagnes électorales demeure relativement incertaine dans la mesure où personne n'en contrôle tous les paramètres ni la dynamique. Les compétiteurs semblent alors vouloir faire feu de tout bois et multiplier les modes d'action en espérant l'emporter. Pourtant, le choix des techniques de campagnes n'est jamais aléatoire.

En premier lieu, on observe une juridicisation de la compétition électorale, processus qui s'étend bien au-delà des démocraties européennes. Dès lors, le droit enserme et contraint tant le financement des activités politiques que les moyens de propagande. Ainsi, des techniques similaires s'observent à travers le monde ou à travers l'histoire mais empruntent pourtant des mises en œuvre très différentes en fonction du cadre légal. Par exemple, le porte-à-porte en France diffère radicalement de celui mis en œuvre en Grande-Bretagne. Dans le cas du canvassing britannique, au-delà de la distribution de tracts, de la volonté de convaincre les électeurs ou de collecter des fonds, l'objectif principal consiste surtout à identifier les préférences des électeurs pour cibler l'envoi des documents de propagande. Suite à cela, seuls quelques tracts sont envoyés aux sympathisants, aucun aux électeurs du camp adverse, ce afin de privilégier les indécis. Plus encore, dans la mesure où la campagne est autorisée le jour du scrutin, il s'agit de battre le rappel des électeurs favorables jusqu'au dernier moment pour qu'aucune voix ne fasse défaut. En France, l'identification des électeurs se révèle bien plus modeste et renvoie plutôt à un sens pratique des candidats et de leurs équipes. La loi française limite la constitution de fichiers d'électeurs renseignant des préférences politiques. Ainsi, les cadres juridiques des campagnes contraignent le choix des modes d'action : ils réduisent principalement le porte-à-porte à sa dimension de démarchage électoral en France alors qu'ils autorisent son couplage avec un sondage de l'opinion de l'électeur dans le cas britannique.

Les cadres légaux renvoient également aux modalités de financement. Pour prolonger la même comparaison, le système français base essentiellement le financement des campagnes électorales sur un remboursement public et partiel des dépenses des candidats ainsi que sur une limitation stricte des financements privés ; en Grande-Bretagne, le remboursement des frais de campagne des candidats plus modeste incite les agents des sièges des partis à collecter des fonds privés dont le montant n'est pas limité. En conséquence, les candidats français aux élections peuvent prendre relativement plus de libertés face à leur propre parti ; dans le cas britannique, le rapport de force s'inverse. Ces contraintes de financement expliquent qu'un même mode d'action puisse être mis en œuvre par des échelons partisans différents. Ainsi, lors des élections législatives, l'affiche électorale est en France un mode d'action utilisé davantage par les candidats dans leur circonscription puisque le droit français organise le remboursement public de la conception et de l'impression des affiches destinées aux panneaux officiels alors qu'il interdit les affiches de quatre mètres sur trois. En Grande-Bretagne, les campagnes d'affichage sont organisées par les sièges des partis qui s'affrontent au moyen de panneaux publicitaires de très grands formats.

Techniques de campagne et partis politiques

L'appartenance partisane explique également la différenciation des techniques de propagande même si en tendance la compétition électorale incite souvent à l'imitation. Les partis politiques sont des espaces où se codifient des pratiques, se construisent des croyances et se structurent des comportements qui influent sur les façons de mobiliser les électeurs. Ainsi, l'appropriation des techniques de campagne n'est jamais tout à fait identique : les partis fonctionnent comme des matrices qui retraduisent les usages d'une même pratique. Les liens historiques entretenus entre le Parti travailliste britannique et les syndicats expliquent des différences entre le démarchage électoral travailliste et conservateur. Dans la mesure où les syndicats sont une source de militants supplémentaires, les travaillistes font généralement des campagnes de démarchage téléphonique ou des porte-à-porte plus militants. Cette dimension militante des campagnes est d'autant plus vraie dans le cas des partis de gauche comme en Amérique latine. Issus de mouvements très mobilisés, ces partis, notamment dans leur phase de conquête du pouvoir, comptent essentiellement sur les forces militantes qui constituent leur principale ressource mais aussi leur principale source de légitimité.

La culture partisane ne se construit cependant que rarement de manière consensuelle. Les partis sont plutôt des espaces où se jouent des rapports de force. De ces rapports de force dépendent aussi les moyens mis en œuvre dans les campagnes électorales. Les partis de gauche d'Amérique latine, à mesure qu'ils ont conquis les postes de pouvoir, se sont progressivement institutionnalisés. À leur tête se sont alors imposées de nouvelles équipes de professionnels favorisant davantage les modes d'action orientés vers les médias et techniques de marketing tout en délaissant les ressources militantes. On retrouve une situation



Affiche du syndicat Unite soutenant le Parti travailliste, Grande-Bretagne



Affiches électorales officielles pour le premier tour des élections présidentielle françaises de 2012, à Montpellier

similaire dans le cas du Parti travailliste des années 1990. Une succession de quatre défaites électorales en 1979, 1983, 1987 et 1992 a considérablement affaibli l'aile gauche du parti en lien avec les syndicats. En revanche, l'intense travail de sollicitation des médias par les candidats du Parti travailliste britannique en 1997 s'explique notamment par l'arrivée, autour de Tony Blair, d'une nouvelle génération de candidats issus des métiers de la communication et du journalisme.

Enfin, les modes d'action mobilisés dépendent également de la position politique des candidats. Être sortant ou cumuler des mandats en France permettent de mobiliser des ressources institutionnelles pour mener campagne, surtout lorsque les cadres légaux sont flous. Le jeu entre le statut d'élu et celui de candidat permet de favoriser son accès aux médias, de mobiliser les moyens institutionnels de communication, voire le personnel associé au mandat.

Innovations et circulations transnationales

Ces différentes dimensions ne sont pas exhaustives mais elles montrent bien que le choix des modes d'action n'est jamais un exercice totalement libre. Cela ne veut pas dire que les techniques de campagnes restent immuables. Par la comparaison, la sociologie politique met également au jour les phénomènes de circulation transnationale à l'origine de transformations des moyens de propagande. Ainsi, le porte-à-porte, relégué lorsque se développent les moyens de communication de masse, s'est retrouvé réinventé suite à la campagne présidentielle de Barack Obama en 2008. Le démarchage réel des électeurs par les militants du Parti démocrate sur le terrain s'est doublé d'un suivi sur des plateformes numériques en ligne. La technique, consacrée par la victoire du candidat démocrate, s'est ensuite diffusée en Europe notamment par le biais de passeurs. En France, elle a ainsi intégré l'éventail des techniques de mobilisation du Parti socialiste en 2012 grâce au travail opéré par des jeunes cadres du parti, passés par les Etats-Unis. Les techniques de mobilisation sont donc sans cesse sujettes à des hybridations, des volontés de se distinguer dans un contexte de compétition électorale.

La comparaison en sociologie politique est donc riche d'enseignements et permet de prendre le recul nécessaire à l'analyse de la situation française. La perspective la plus intéressante à cet égard reste certainement la possibilité de comprendre les campagnes électorales sans nécessairement les connecter aux résultats des élections. En France, comme dans les démocraties européennes, les campagnes électorales intéressent surtout pour leurs issues et chaque rebondissement est réputé potentiellement

influencer sur le résultat final. L'analyse d'autres contextes permet de disjoindre le raisonnement. Dans les contextes où les activités politiques ne sont que faiblement autonomes ou différenciées des activités économiques par exemple, les campagnes électorales intéressent surtout pour les opportunités qu'elles offrent de trouver un emploi, un logement, etc. On gagne beaucoup dans l'analyse à comprendre que celles et ceux qui s'engagent dans une bataille électorale ne cherchent pas toujours à être élus, mais surtout à conforter leur place dans un parti, à renforcer l'implantation d'une force électorale, à penser dans une communauté locale, etc.

Références :

- ▶ Baamara L., Floderer C., Poirier Marine (dir.) 2016, *Mobilisations électorales et pratiques politiques ordinaires, Faire campagne, ici et ailleurs*, Khartala.
- ▶ Desrumaux C., Lefebvre R. (dir.) 2016, « Faire campagne », *Politix* n°113.
- ▶ Restier-Melleray C. 2002, *Que sont devenues nos campagnes électorales ?*, Presses universitaires de Bordeaux.

contact&info

▶ Clément Desrumaux,
Triangle
Clement.Desrumaux@univ-lyon2.fr

Les campagnes électorales au prisme des technologies numériques

Fabienne Greffet est maîtresse de conférences en science politique à l'université de Lorraine, chercheuse à l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et l'État (IRENEE) et membre de l'unité Politiques publiques, action politique, territoires (Pacte, UMR5194, CNRS / Université Grenoble Alpes / Sciences Po Grenoble). Elle est notamment spécialiste des usages des technologies numériques dans les partis politiques.

En complément d'actions de terrain et de mise en visibilité dans les médias traditionnels, les dispositifs numériques de campagne se sont multipliés depuis les années 1990 et des équipes et savoir-faire spécialisés se sont constitués. Les sciences sociales analysent ces pratiques et soulignent que les publics engagés restent très spécifiques sociologiquement et politiquement.

Une intégration progressive et plurielle des technologies numériques

Internet, le web et les différentes plateformes de réseaux socio-numériques sont devenus des espaces de lutte électorales, surtout autour des échéances les plus centrales et les plus mobilisatrices, mais de façon différente selon les pays, les configurations des consultations et la culture politique des organisations. Jennifer Stromer-Galley¹ a ainsi montré que la campagne de Barack Obama en 2008, souvent présentée depuis comme fondatrice, constitue en fait l'aboutissement d'expérimentations politiques conduites durant deux décennies aux États-Unis. Cependant, loin d'être l'indice d'une démocratie forte², les possibilités d'interaction offertes par les technologies numériques permettent surtout d'amener les internautes-sympathisants à réaliser des objectifs définis par l'équipe du candidat. Il s'agit donc d'orienter les citoyens³ en s'appuyant notamment sur des bases de données intégrées, regroupées sous l'expression générique de *Big Data*. Des techniques de marketing politique déjà anciennes sont ainsi adaptées et développées.

En France, les appropriations d'internet en campagne empruntent pour partie aux expériences américaines, notamment dans le domaine de la science des données⁴. Comme aux États-Unis, l'intégration des dispositifs numériques au répertoire d'action électoral⁵ répond largement au rythme des échéances du calendrier électoral, principalement national. Ainsi, les campagnes récentes, notamment celles de 2012 en France, se sont accompagnées d'une extension de la communication en ligne, particulièrement sur les réseaux sociaux⁶. Plusieurs organisations politiques ont également cherché à créer des espaces communautaires, destinés aux adhérents et sympathisants, sur le modèle de mybarackobama.com en 2008. Dans cette veine, les sites et les applications mobiles mis en place en 2012 (Placeau-people.fr, TousHollande.fr, laFranceforte.fr, etc.) cherchaient, à des degrés variables, à pousser les sympathisants à l'action, en ligne et hors ligne. Ces incitations pouvaient être assorties de rétributions symboliques⁷, c'est-à-dire ici de bonifications sous forme de points ou de récompenses, sur le modèle de ce qui

existe dans les jeux vidéo. Il s'agissait aussi d'encourager les internautes à prendre part aux campagnes, dans leur sphère relationnelle personnelle comme sur les espaces publics numériques, par exemple en les incitant à diffuser des contenus qu'ils avaient eux-mêmes produits en soutien à un candidat, ou qui étaient mis à disposition par les équipes de campagne.

Au-delà de ces évolutions des modes de mobilisation, l'appropriation des technologies numériques est perceptible dans la publicisation des discours et des activités de campagnes. Ainsi, les *meetings* sont retransmis en direct sur le web ou repris sous forme d'extraits sur les plateformes de partage de vidéos. Les coulisses des webcampagnes ont également fait l'objet de vidéos, voire de webséries, et d'articles dans les médias *mainstream*. Les « *riposte parties* » organisées à l'occasion des grands débats télévisés et des *meetings* ont été l'occasion d'une large attention médiatique. Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de campagne hybride⁸ : les équipes de campagnes cherchent à tirer parti simultanément des possibilités ouvertes par internet et par les médias classiques, pour accroître la visibilité des candidats. Parfois, il s'agit également de contourner les médias traditionnels, en démultipliant la présence numérique et en constituant des supports concurrents. Ainsi, en 2016, si la campagne d'Hillary Clinton s'appuyait sur un travail de terrain nourri par des bases de données, il semble que celle de Donald Trump était davantage axée sur une présence massive sur les réseaux socio-numériques, alimentée de façon automatique par des robots diffusant des informations favorables, en parallèle à la présence télévisuelle du candidat.

Normalisation ou égalisation des conditions de la compétition électorale

Ce déploiement des technologies numériques lors des campagnes des quinze dernières années a alimenté un débat international sur les effets électoraux d'internet, avec une opposition entre normalisation et égalisation. La normalisation renvoie à l'idée selon laquelle la communication numérique refléterait les rapports de force électoraux préalables : les organisations partisans et les candidats qui obtiennent les scores électoraux les plus élevés et qui sont les plus dotés en ressources financières et organisationnelles seraient également ceux dont les sites seraient les plus sophistiqués, les plus pourvoyeurs de contenus, et les plus rassembleurs sur internet. Au contraire, pour les tenants de la thèse de l'égalisation, la communication sur internet se faisant à coûts réduits, des organisations ou candidats moins dotés

1. Stromer-Galley J. 2014, *Presidential Campaigning in the Internet Age*, Oxford University Press.

2. Barber B. 2003 (première édition en 1984), *Strong Democracy, Participatory Politics for a New Age*, University of California Press.

3. Howard P. 2006, *New Media Campaign and the Managed Citizen*, Cambridge University Press.

4. Pène C. 2013, « La nouvelle "science électorale" américaine », dans *Politique étrangère* n°2 : 127-139.

5. Desrumaux C. 2013, *Contes de campagne. Sociologie comparée des conjonctures électorales législatives en France et en Grande-Bretagne (1997-2007)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Lille 2.

6. Gadras S. Greffet F. 2014, « La présence web des candidats en 2012. Espaces officiels et espaces non-officiels de campagne », dans Gerstlé J. et Magni-Berton R. (dir.) 2012, *la campagne présidentielle. Observer les médias, des électeurs et des candidats*, L'Harmattan/Pepper, pp.73-87.

7. Gaxie D. 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », dans *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1 : 123-154.

8. Chadwick A. 2013, *The Hybrid Media System, Politics and Power*, Oxford University Press.

en ressources seraient en situation de concurrencer, en ligne, les acteurs politiques dominants.

Jusqu'à ces dernières années prévalait l'hypothèse de la normalisation, par exemple pour les élections européennes⁹. Cependant, concernant les campagnes présidentielles françaises, Karolina Koc-Michalska, Rachel Gibson et Thierry Vedel¹⁰ constatent qu'entre 2007 et 2012, l'écart de communication web entre les différents candidats s'est amenuisé. Aussi bien en ce qui concerne la richesse des informations mises à disposition que de l'interaction et de l'engagement proposés aux internautes, l'égalisation prévaut sur la normalisation, ce qui semble indiquer une banalisation des dispositifs numériques dans les répertoires communicationnels de campagne.

Sociologie des personnels des webcampagnes

D'autres recherches s'intéressent aux personnels impliqués dans les webcampagnes. En effet, la production, l'organisation et le contrôle de dispositifs numériques vont fréquemment de pair avec l'intervention de spécialistes, qui ne sont pas nécessairement salariés, mais dont les tâches supposent des savoir-faire spécifiques, par exemple dans le domaine informatique, graphique, rédactionnel ou relationnel ou encore dans la gestion de grandes masses de données. Dans cette perspective, Philip Howard identifie, aux États-Unis, ceux qu'il nomme consultants en e-politics. Ces consultants appartiennent à des organisations différentes (entreprises, administrations, partis, associations caritatives...) et peuvent être en concurrence, mais ils fréquentent les mêmes lieux de sociabilité professionnelle et ont en commun des savoir-faire dans la création de dispositifs visant à constituer des communautés en ligne autour d'un enjeu politique.

Lors des dernières campagnes présidentielles américaines, ces modalités organisationnelles et savoir-faire se sont solidifiés, et les bases de données se sont considérablement étendues, en vue de (supposés) gains politiques et électoraux¹¹. La croyance dans l'efficacité de la communication politique¹² a ainsi trouvé de nouveaux terrains propices et testables. Des logiciels spécialisés ont été développés, en vue notamment de rationaliser des techniques anciennes telles que le porte-à-porte, et de « scientifier » le contact interpersonnel avec l'électeur, alors que celui-ci semblait précédemment rendu caduc par la médiatisation télévisée¹³.

Outre les consultants en e-politics, une analyse plus précise des équipes impliquées¹⁴ montre leur diversité, tant du point de vue du statut des acteurs — salarié, bénévole, stagiaire — que des compétences ou de l'expérience professionnelle — programmation informatique, graphisme, communication, rédaction, marketing... — ou du positionnement par rapport au candidat et à l'organisation de campagne. Les tâches remplies ne sont pas toujours très définies et varient dans le temps et selon les organisations¹⁵. Au-delà d'une vision homogénéisante des communicants, les recherches permettent d'analyser non seulement l'économie de leurs pratiques et la division du travail politique qu'elle recèle, mais aussi les trajectoires sociopolitiques de ces personnels. En France, le personnel impliqué dans les webcampagnes de François Hollande et Nicolas Sarkozy en 2012 est caractérisé par l'homogamie sociale¹⁶. Les équipes web sont jeunes, déséquilibrées en termes de genre au profit des hommes, passées par de grandes écoles, ayant suivi des formations de science politique ou communication/marketing et souvent dotées en capital militant, surtout au parti socialiste (davantage qu'à l'UMP). Ce personnel, qui n'est pas toujours adhérent du parti; est recruté par cooptation, par le biais de personnes associées au premier cercle de la campagne.

Même s'ils n'ont pas encore fait l'objet de travaux comparables à ceux qui existent déjà sur la sociologie et l'histoire des sondages¹⁷, les milieux professionnels spécialisés dans la veille et l'analyse d'opinions sur internet sont aussi étudiés¹⁸. En effet, une des spécificités des dispositifs numériques est qu'ils rendent possibles et accessibles différentes traces — par exemple, les clics sur une page, les statistiques de fréquentation — et marques sémiotiques, tels que des « j'aime », des partages etc. Ces données sont désormais collectées dans le cadre d'opérations d'*opinion mining* et de *sentiment analysis*¹⁹, qui fournissent notamment des mesures de la popularité des candidats dans le cadre des campagnes.

Des publics de campagne spécifiques

Malgré l'abondance des dispositifs et les discours intégrateurs perceptibles sur les sites et dans les propos des personnels investis dans les campagnes en ligne, les publics engagés ou même concernés par les campagnes en ligne apparaissent minoritaires. Ainsi, dans l'enquête post-électorale française de 2012²⁰, 15 % des répondants déclaraient avoir lu ou accédé au site Internet d'un parti ou candidat ; 6,7 % avoir utilisé Internet ou leur téléphone mobile pour souscrire à des informations ou des alertes

9. Lilleker D.G., Koc-Michalska K., Schweitzer E.J., Jacuski M., Jackson N., Vedel T. 2011, "Informing, engaging, mobilizing or interacting: Searching for a European model of web campaigning", in *European Journal of Communication*, vol. 26, n°3 : 195-213.

10. Koc-Michalska K., Gibson R., Vedel T. 2014, "Online Campaigning in France, 2007–2012: Political Actors and Citizens in the Aftermath of the Web.2.0 Evolution", in *Journal of Information Technology and Politics*, vol. 11, n°2: 220-244.

11. Kreiss D. 2016, *Prototype Politics, Technology-Intensive Campaigning and the Data of Democracy*, Oxford university press.

12. Riutort P. 2007, *Sociologie de la communication politique*, La Découverte.

13. Lefebvre R. 2016, « La modernisation du porte-à-porte au Parti socialiste. Réinvention d'un répertoire de campagne et inerties militantes », dans *Politix*, n° 113 : 91-115.

14. Telle que réalisée par exemple dans le projet enpolitique.com, en France et au Québec, en 2012 (ANR- 11-FRQ-003-01). Ce projet, financé en France par l'Agence Nationale de la Recherche (Programme de collaboration France-Québec en SHS) et au Québec par le Fonds de Recherche Québec – Société et Culture, a été mené sous la responsabilité scientifique de Fabienne Greffet (Université de Lorraine, France), et Thierry Giason (Université Laval, Québec, Canada). Participaient également à ce projet en France : Gersende Blanchard (Université Lille 3), Simon Gadras (Université Lyon 2), Stéphanie Wojcik (Université Paris-Est Créteil) ; et au Québec : Frédéric Bastien (Université de Montréal) et Mireille Lalancette (Université du Québec à Trois Rivières).

15. Blanchard G. 2007, *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ?*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble 3.

16. Théviot A. 2014, *Mobiliser et militer sur Internet. Reconfiguration des organisations partisanes et du militantisme au Parti Socialiste et à l'Union pour un Mouvement Populaire*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux.

17. Blondiaux L. 1998, *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*, Seuil.

18. Boyadjian J. 2016, *Analyser les opinions politiques sur Twitter, enjeux théoriques et défis méthodologiques*, Dalloz.

19. Boullier D., Lohard A. 2012, *Opinion mining et Sentiment analysis. Méthodes et outils*, OpenEdition Press.



Exemples de sites de campagne, de présence des partis sur Twitter et d'applications développées.

d'un parti ou d'un candidat ; et 2,1 % des répondants avoir utilisé Internet pour aider un parti ou un candidat dans sa campagne. C'est moins, ici, l'usage des technologies numériques qui fait défaut, que l'intérêt et la mobilisation autour de la politique institutionnalisée. Les personnes qui s'engagent dans les divers espaces de la campagne en ligne apparaissent en effet très spécifiques politiquement et sociologiquement²¹. Ce sont majoritairement des hommes (61,3 %), très diplômés (57,9 % ont Bac+4 ou plus), jeunes puisque les 18-24 ans représentant 20,3 % de l'échantillon. Ce sont également des personnes favorisées socialement (38,5 % de cadres et professions intellectuelles supérieures). 38,8 % des répondants sont membres de partis, 99,3 % se déclarent proches d'un parti. Il s'agit donc d'adhérents et de sympathisants gravitant autour des candidats et partis.

Pour ces personnes impliquées dans la campagne, l'adhésion déclarée au parti s'accompagne non seulement d'un engagement politique important au moins de la présidentielle, mais aussi, plus généralement, d'un engagement citoyen et associatif en-dehors des échéances électorales. En outre, les adhérents de partis sont significativement plus impliqués dans les campagnes que les autres. Aussi, le numérique ne conduit-il pas à la dilution des partis et de leurs réseaux. Contrairement à ce qu'avance Evgueni Morozov²² lorsqu'il évoque le *slacktivism* des internautes — un engagement « mou » —, les personnes mobilisées en ligne ne substituent pas leur investissement en ligne à un militantisme de terrain : le plus souvent, les deux types d'activités se cumulent. En outre, les adhérents des partis sont nettement plus actifs que les non-adhérents, que ce soit sur internet ou ailleurs, même si certaines personnes privilégient d'ores et déjà des pratiques militantes plus directement reliées à l'usage des technologies numériques²³.

contact&info
 ► Fabienne Greffet,
 Université de Lorraine
 fabienne.greffet@univ-lorraine.fr

20. Enquête Centre d'Etudes Européennes/TNS Sofres, questionnaire post-électoral en face-à-face avec un échantillon aléatoire de la population française. Merci à Nicolas Sauger pour la mise à disposition de ces données.
 21. Greffet F., Wojcik S., Blanchard G. 2014, « S'engager dans la campagne présidentielle. Les formes multiples de la participation politique en ligne », dans *Politiques de communication* n°3 : 25-58.
 22. Morozov E. 2011, *The Net Delusion. The Dark Side of Internet Freedom*, Public Affairs.
 23. Gibson R., Greffet F., Cantijoch M. 2017, "Friend or Foe?: Digital Technologies and the Changing Nature of Party Membership", in *Political Communication*, vol. 34, n°1 : 89-111.

Les programmes électoraux valent-ils la peine d'être lus ?

Engagements électoraux et politiques publiques

Isabelle Guinaudeau est chargée de recherches CNRS au Centre Emile Durkheim (UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux). Responsable du projet ANR Partipol sur le rôle des partis politiques dans la fabrique des politiques publiques, elle s'intéresse également aux stratégies électorales. Post-doctorant au Centre Emile Durkheim et chercheur associé au Centre d'études européennes, Simon Persico est spécialiste des partis, des dynamiques d'attention et des politiques environnementales et membre actif du projet Partipol.

La définition d'alternatives politiques soumises au vote et leur réalisation, par les représentants élus, sont au cœur de la légitimation des démocraties représentatives. Les représentants reçoivent un « mandat » des électeurs, auxquels ils doivent répondre de l'application de leurs engagements. Les programmes électoraux se présentent aux citoyens comme le moyen d'orienter les politiques ; ils suscitent, à ce titre, des espoirs qui sont à la hauteur des déceptions qui sanctionnent les promesses non tenues. Dans les faits, les responsables politiques respectent-ils ces engagements ? Et dans l'hypothèse où ils tiendraient parole, ces promesses sont-elles vraiment en capacité d'influencer le cours des politiques ?

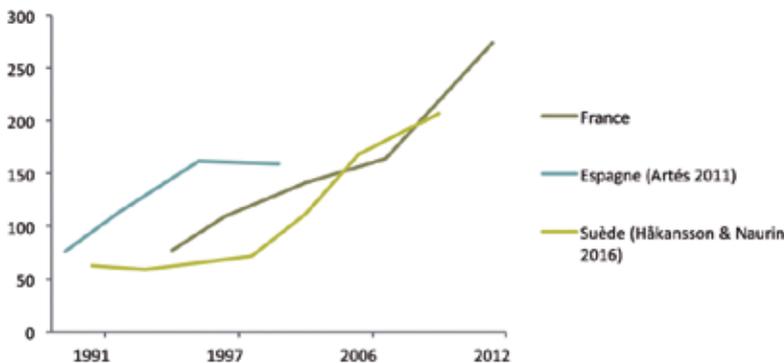
Force est de constater que les électeurs semblent peu convaincus. Ce scepticisme transparait dans les sondages : les promesses non tenues sont, par exemple, la première raison citée par les enquêtés du *Baromètre de la confiance politique* du Centre de Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF, UMR7048, CNRS / Sciences Po Paris) en janvier 2017 pour expliquer leur absence de confiance en François Hollande. Ce type d'image négative des représentants politiques est relayé par de nombreux commentateurs du débat public, comme l'illustre l'essai *Tenez enfin vos promesses !*, publié en 2012 par Roland Cayrol. Du point de vue académique, les élections sont d'ailleurs les grandes absentes de la sociologie de l'action publique qui semble postuler leur marginalité face à d'autres paramètres tels que l'inertie des choix antérieurs, les ressources limitées des gouvernements, le poids des groupes d'intérêt et les contraintes économiques liées à la mondialisation et à l'intégration européenne.

Le projet Partipol, financé par l'ANR, réunit une équipe de dix chercheurs¹ pour étudier empiriquement la connexion entre promesses électorales et politiques publiques. Cette équipe s'est d'abord attachée à recenser et à caractériser l'ensemble des engagements inscrits dans le programme du Président (ou du parti du

Premier Ministre, en période de cohabitation) depuis 1995. Les candidats ont tendance à promettre toujours plus au fil du temps (Graphique 1) – une tendance observée aussi dans d'autres pays, comme les données de Joaquin Artés pour l'Espagne et de Nicklas Håkansson et Elin Naurin pour la Suède permettent de l'illustrer. Au fil des décennies, les programmes électoraux deviennent plus opérationnels : ils contiennent aujourd'hui moins de déclarations de principe et de discours généraux sur l'état de la société et plus d'annonces précises couvrant l'ensemble des politiques sectorielles.

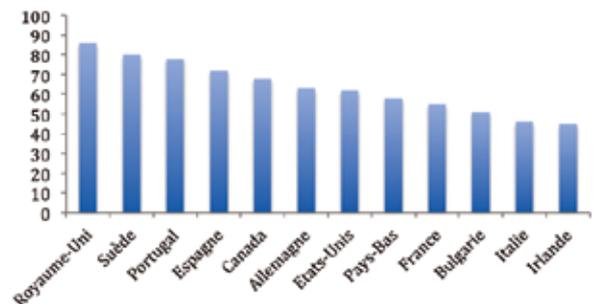
Les candidats investissent toujours plus de ressources dans la préparation de leur programme. Par exemple, Nicolas Sarkozy avait chargé Emmanuelle Mignon dès 2005 de préparer son programme pour l'élection présidentielle de 2007, en mettant à sa disposition une équipe à temps plein et un budget conséquent lui permettant de se rendre à l'étranger pour faire du *benchmarking* et d'organiser 18 conventions thématiques associant plusieurs centaines d'experts. Les partis sociaux-démocrates, comme le PS, négocient leur programme en interne pour accommoder leurs différents courants, puis le soumettent au vote de leurs militants. Nous observons que les promesses électorales gagnent en précision et portent plus volontiers sur des moyens (plus de 80 %) que sur des fins (par exemple, la baisse du chômage), qui échappent à l'action directe des autorités publiques et sont plus sensibles au contexte, notamment économique.

Une fois caractérisés les différents engagements contenus dans les programmes, nous avons évalué la mesure dans laquelle chacun de ces engagements a été tenu. Les résultats sont congruents avec ceux du *Comparative Pledge Group* qui a suivi une démarche similaire dans d'autres pays (Graphique 2) : les engagements électoraux sont mieux tenus qu'on ne le pense, avec un taux supérieur à 50 % dans tous les pays, sauf l'Irlande et l'Italie



Graphique 1 : Nombre de promesses inscrites au programme du parti ou du candidat vainqueur

Source : projet Partipol (France) ; Comparative Pledge Group (autres pays)



Graphique 2 : Taux de promesses réalisées par le parti ou le candidat vainqueur (période couvrant les années 1990 et les années 2000)

1. Centre Emile Durkheim (UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux), Politiques publiques, action politique, territoires (Pacte, UMR5194, CNRS / Sciences Po Grenoble / Université Grenoble Alpes), Centre d'Etudes Européennes (UMR8239, CNRS / Sciences Po Paris), Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille) et Université Sorbonne nouvelle Paris 3.

(45 et 46 % respectivement), allant jusqu'à 86 % au Royaume-Uni. La France se situe dans la moyenne basse, avec 55 % de promesses tenues. Ce résultat contre-intuitif soulève plusieurs nouvelles questions : pourquoi certaines dispositions programmatiques sont-elles mieux respectées que d'autres ? Comment expliquer le décalage important entre réalisation effective et réalisation perçue par les citoyens ?

Afin de répondre à la première question, nous avons travaillé à partir de l'hypothèse générale selon laquelle le sort d'un engagement électoral dépend à la fois de la capacité (technique, institutionnelle, politique) des dirigeants à s'y conformer et de leurs motivations (politiques, idéologiques, électorales) à utiliser leurs ressources pour le faire. Cette hypothèse nous permet non seulement de conceptualiser les « contraintes » mises en avant par la sociologie de l'action publique, mais aussi de rendre compte des arbitrages qui ont lieu dans le cadre des marges de manœuvre disponibles. Notre corpus de promesses a été codé de manière à pouvoir explorer cette hypothèse : nos résultats statistiques confirment qu'une annonce a d'autant plus de chances d'être appliquée qu'elle est peu coûteuse, techniquement opérationnelle, acceptée par la majorité, très visible et stratégique sur le plan électoral. Par exemple, si Nicolas Sarkozy a formulé plus d'engagements en matière de protection de l'environnement que de sécurité et d'immigration, il a nettement mieux tenu parole sur ces deux derniers dossiers, cruciaux pour sa crédibilité personnelle. Un exemple idéal typique de promesse tenue est celle de François Hollande, en 2012, d'ouvrir le mariage aux couples homosexuels : emblématique, cette mesure n'avait pas de dimension budgétaire ou technique, ne divisait pas la majorité de gauche et relevait d'un enjeu très médiatisé. On pourrait aussi citer la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), promise par Nicolas Sarkozy en 2007 et adoptée dès le mois d'août suivant son élection.

Des études de cas qualitatives appuyées sur l'analyse de corpus de presse, de la littérature grise et sur des entretiens semi-directifs avec les acteurs les plus pertinents, ont permis d'affiner ce modèle. L'analyse de promesses non tenues, alors qu'elles pouvaient sembler à la fois symboliques et techniquement « faisables », a révélé le caractère décisif du volontarisme de l'exécutif. Le désengagement du gouvernement Jospin, qui a procédé à des privatisations d'une ampleur sans précédent alors qu'il avait affiché dans son programme pour les élections législatives de 1997 son intention de leur mettre un « coup d'arrêt », s'explique avant tout par l'absence d'intention des ministres socialistes concernés, en particulier Dominique Strauss-Kahn, de tenir cette promesse qui avait été poussée par les courants les plus à gauche du PS — et par leur conviction que peu de Français sanctionneraient ce désengagement électoral. Le report de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, promise par François Hollande en 2012, découle à la fois d'une mauvaise anticipation des contraintes institutionnelles et techniques, et d'un faible volontarisme sur un dossier mis à l'agenda par les écologistes d'EELV (lors de la négociation de l'accord avec le PS en 2011) qui ont quitté le gouvernement dès 2014.

A contrario, on constate qu'un fort volontarisme permet de mettre en œuvre des promesses plus compliquées ou plus coûteuses, comme la création de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), pendant le deuxième mandat présidentiel de Jacques Chirac, ou l'augmentation du minimum vieillesse, décidé par Nicolas Sarkozy en mars 2008, dans un contexte économique particulièrement défavorable. Notre enquête met en évidence la multiplicité des ressources à la disposition de l'exécutif pour appliquer son pro-

gramme : ressources politiques liées au mandat démocratique — particulièrement importantes pour négocier avec les partenaires sociaux ou avec Bercy —, tableaux de suivi des promesses diffusés régulièrement dans les cabinets ministériels, suivi secteur par secteur par les conseillers du président, sous-estimation initiale du coût de certaines mesures, utilisation de marges de manœuvre plus importantes ménagées par le cadre légal de certains budgets, comme celui de la Sécurité sociale... Lorsque les motivations sont suffisamment fortes, les contraintes (notamment budgétaires) peuvent donc être surmontées. Un tel volontarisme découle souvent de considérations électorales : la hausse du minimum vieillesse a, par exemple, été décidée deux semaines avant les élections municipales de 2008, dans un contexte où les sondages faisaient apparaître une baisse importante de la popularité du président Nicolas Sarkozy parmi les retraités, qui constituent un corps de cible de son électorat. Un autre facteur important a trait à la mobilisation de groupes d'intérêt, comme ceux du mouvement familial dans le cas de la Paje ou la Conférence des présidents d'université en amont de l'adoption de la loi LRU.

Notre bilan de l'application des programmes électoraux montre, en somme, que ces textes valent la peine d'être lus, mais en ayant à l'esprit les facteurs qui rendent une promesse plus ou moins crédible. Le taux de réalisation relativement élevé ne doit pas faire oublier que, parmi les milliers de décisions prises par l'exécutif, seule une infime partie est citée dans le programme électoral. Entre les flux européens et internationaux de politiques publiques et les imprévus liés à l'actualité internationale, aux développements de la vie économique ou aux faits divers, la mise en œuvre du programme ne constitue que la partie émergée de l'iceberg. En outre, il arrive régulièrement que des décisions importantes, comme la loi travail adoptée pendant le quinquennat de François Hollande, ne soient pas annoncées dans le programme. Cela fournit une première piste explicative du décalage entre application effective et perçue.

Deux autres explications peuvent être évoquées : la première a trait à l'absence de communication des exécutifs sur l'application de leur programme, les campagnes électorales étant plutôt tournées vers l'avenir ; la seconde est liée aux signaux disproportionnés émis par les discours de campagne qui ont tendance à surenchérir par rapport à ce qui est inscrit dans le programme, voire à formuler des engagements supplémentaires (comme celui de François Hollande de créer la fameuse taxe à 75 %) qui resteront les plus présents dans la mémoire des électeurs. À lire en détail les projets présidentiels des dernières décennies, on ne peut d'ailleurs qu'être frappé, au-delà des politiques publiques qui sont promises, par leur tonalité générale et leur enrobage rhétorique. Elles renvoient en effet à une présentation du réel où le politique aurait pris sur énormément de choses. Cette tonalité alimente peut-être l'écart que l'électeur peut percevoir ensuite entre un programme, pris globalement, et sa réalisation prise en détail. Enfin, une seule promesse non réalisée, pour ne citer ici que celle de Nicolas Sarkozy d'atteindre le plein-emploi à la fin de son mandat, peut déterminer une très large part de la perception de l'action des gouvernants. Le respect des promesses contenues dans le programme électoral peut, de ce fait, parfaitement coexister avec une forte déception de l'électorat.

contact&info

► Isabelle Guinaudeau,
Centre Emile Durkheim Isabelle
i.guinaudeau@sciencespo Bordeaux.fr

Les dynamiques électorales des droites radicales populistes en Europe

Gilles Ivaldi est chargé de recherche CNRS au sein de l'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS, UMR8245, CNRS / Université de Nice Sophie Antipolis / Université Paris Diderot / IRD). Ses travaux portent sur les partis de droite radicale et, plus généralement, sur le populisme en Europe. Il est le coordinateur français du projet de recherche européen SCoRE (Sub-national context and radical right support in Europe). Il est notamment l'auteur de l'article "Electoral basis of populist parties" à paraître dans l'ouvrage Handbook of Populism et de l'article « Le Front national français dans l'espace des droites radicales européennes » paru dans la revue Pouvoirs en 2016.

Le succès électoral des partis de droite radicale populiste constitue un des phénomènes politiques les plus marquants en Europe depuis plus d'une quinzaine d'années. Ces formations occupent une place centrale dans la plupart des systèmes politiques de l'Union européenne (UE), qui témoigne de leur institutionnalisation et de la force des enjeux qui motivent leurs électorats.

Panorama des droites radicales

On dénombre aujourd'hui une vingtaine de formations de ce type en Europe (Tableau 1). Autour du FN français, on retrouve des partis établis de longue date tels le FPÖ autrichien, le Vlaams Belang en Belgique ou la Lega Nord en Italie, ainsi que des formations plus jeunes, à l'image du PVV de Geert Wilders aux Pays-Bas. En Europe de l'Est et centrale, la droite radicale populiste s'incarne principalement dans des mouvements tels que le Parti de la Grande Roumanie (PRM) ou, plus récemment, le Parti de la Roumanie Unie (PRU), ATAKA en Bulgarie, le parti Ordre et Justice (TT) Lituanien ainsi que les deux partis nationalistes slovaques (SNS et L'SNS).

Ce noyau dur des droites radicales a fait, depuis plusieurs années, l'objet d'un double processus de convergence. D'un côté, certaines formations néo-fascistes tentent aujourd'hui de se « recentrer » et se rapprocher du modèle électoraliste incarné

par le FN, à l'image notamment des Démocrates Suédois (SD) ou du Jobbik en Hongrie. À l'inverse, d'autres partis ont effectué un mouvement de radicalisation depuis le *mainstream* vers la droite radicale. C'est le cas de l'Union Démocratique du Centre (UDC) en Suisse, de l'UKIP britannique et, plus récemment, de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) de Frauke Petry.

Le Front national français occupe une position centrale dans cette galaxie des droites radicales populistes en Europe, qui tient au poids électoral du parti de Marine Le Pen et au *leadership* qu'elle a été en mesure d'établir sur le groupe parlementaire Europe des Nations et des Libertés (ENL) depuis 2015. Le FN se situe surtout au barycentre stratégique et idéologique de cet ensemble de partis.

Immigration, Islam, Europe

Sous l'angle idéologique, la droite radicale populiste représente une forme moderne de l'extrême-droite traditionnelle. Historiquement, elle s'est développée sur des enjeux culturels liés à l'immigration et à l'identité nationale dans les années 1970, et plus récemment à l'Islam. La rhétorique identitaire s'accompagne d'un chauvinisme de l'Etat-Providance, c'est-à-dire la préférence aux nationaux pour l'accès aux aides sociales ou à l'emploi.

Pays	Parti	% Européennes 2014	% élection parlementaire(1)	Date(2)
Allemagne	AfD	7,1	4,7	Sept. 2013
Autriche	FPÖ	19,7	20,5	Sept. 2013
Belgique	Vlaams Belang (VB)	4,1	3,7	Mai 2014
Bulgarie	ATAKA	3,0	4,5	Oct. 2014
Danemark	DF	26,6	21,1	Juin 2015
Finlande	Les Finlandais (PS)	12,9	17,7	Avril 2015
France	FN	25,0	13,6	Juin 2012
Grèce	Aube Dorée (XA)	9,4	7,0	Sept. 2015
Hongrie	Jobbik	14,7	20,5	Avril 2014
Italie	Lega Nord	6,2	4,1	Fév. 2013
Lituanie	Ordre et Justice (TT)	14,3	5,6	Oct. 2016
Norvège	FrP	—	16,3	Sept. 2013
Pays-Bas	PVV	13,3	10,1	Sept. 2012
Pologne	KORWiN	7,2	4,8	Oct. 2015
Roumanie	PRM PRU	2,7 —	1,0 2,8	Déc. 2016
Royaume-Uni	UKIP	26,8	12,6	Mai 2015
Slovaquie	SNS L'SNS	3,6 —	8,6 8,0	Mars 2016
Slovénie	SNS	4,0	2,2	Juil. 2014
Suède	Démocrates Suédois (Sd)	9,7	12,9	Sept. 2014
Suisse	UDC/SVP	—	29,4	Oct. 2015

(1) % des voix lors de la dernière élection parlementaire nationale ; (2) date de la dernière élection parlementaire nationale

Tableau 1. Résultats électoraux des principaux partis de droite radicale populiste en Europe
Source : données électorales nationales, compilation par l'auteur.

Les données de l'enquête « expert » *Chapel Hill Expert Survey* (CHES) de 2014 témoignent de cette position distinctive des droites radicales sur les enjeux liés à l'immigration. Dans tous les pays, sans exception, les partis de droite radicale se distinguent des blocs de gauche et de droite par leur localisation extrême sur les questions relatives à l'immigration (Figure 1). Cette distribution est monotone dans des pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie ou la Suisse : l'hostilité à l'égard de l'immigration y croît linéairement à mesure que l'on se déplace vers l'extrémité droite de l'axe politique.

À partir des années 1990, leur nationalisme a placé ces mouvements à la pointe de l'opposition à l'intégration européenne et l'euroscpticisme « dur » est devenu au fil du temps un élément central de leur offre programmatique, intégrant souvent une critique de la globalisation économique et du libre-échange. Là encore, les données de l'enquête CHES permettent de situer les droites radicales dans l'espace de l'euroscpticisme paneuropéen (Figure 2). Elles illustrent l'euroscpticisme qu'incarnent aujourd'hui la plupart des mouvements de droite radicale tels que le FN, le PVV ou le FPÖ, occupant la position la plus extrême face à l'intégration européenne, sur les notes les plus basses de soutien à l'UE.

Politiquement, enfin, ces acteurs se posent systématiquement en porte-paroles du « peuple » contre des « élites » jugées « dévoyées » ou « corrompues ». Associé au populisme anti-establishment, le triptyque « immigration, Islam, Europe » constitue aujourd'hui le cadre idéologique commun aux droites radicales européennes.

Cette convergence sur les thèmes culturels masque toutefois une plus grande variabilité de l'offre des droites radicales sur les questions économiques et sociales. Là où des partis tels que l'UDC Suisse ou l'UKIP en Grande-Bretagne demeurent encore très libéraux, d'autres formations, à l'instar du FN français notamment, ont progressivement adopté un programme de redistribution et de défense du secteur public, qui les situe plus à gauche sur l'axe économique.

Les ressorts du vote radical populiste

Les dynamiques électorales des droites radicales populistes ont fait l'objet d'une importante littérature, qui s'est intéressée en particulier aux contours socio-économiques de ces électors et à leurs valeurs.

Partout en Europe, ces partis mobilisent principalement sur leurs enjeux culturels de prédilection : immigration, Islam, intégration européenne. Leurs électeurs sont les plus opposés à l'immigration qu'ils perçoivent à la fois comme une menace culturelle et économique. Ils se montrent également inquiets de la place de l'Islam dans les sociétés contemporaines. Enfin, l'euroscpticisme constitue aujourd'hui un facteur particulièrement significatif du vote en faveur des droites radicales en Europe, où l'UE est stigmatisée notamment pour ses politiques d'accueil des réfugiés.

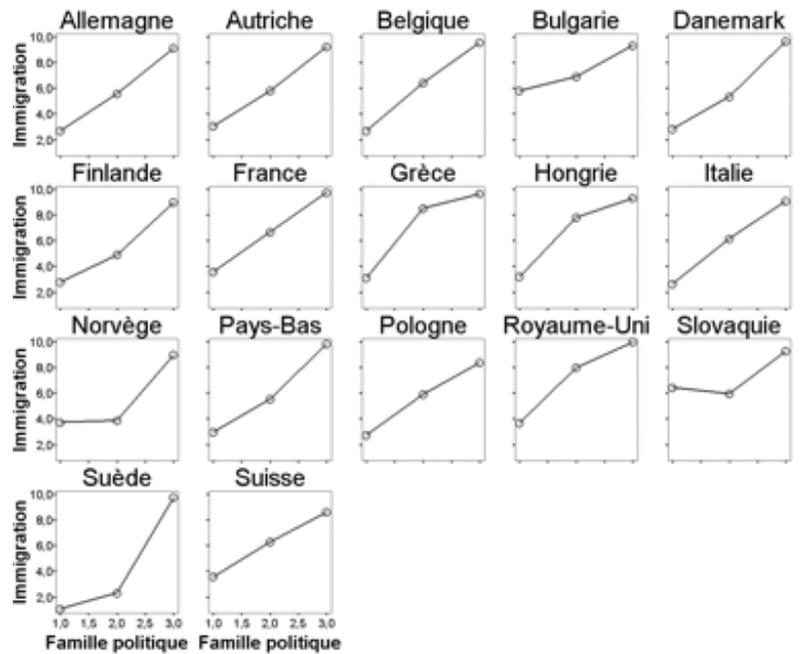


Figure 1. Positions moyennes des principales familles partisanes* européennes sur la question de l'immigration**
 * Partis regroupés en trois grandes familles partisanes : 1) gauche + écologistes, 2) droite et 3) droite radicale populiste ; moyennes des blocs, pondérées en fonction des résultats électoraux (base : poids électoral de chaque parti, élections législatives) ; en Autriche, la droite radicale inclut le FPÖ et la BZÖ ; en Grèce, le Laos et XA ; en Allemagne, le NPD et l'AFD, en moyennes également pondérées.

** Position de chaque parti vis-à-vis d'une politique d'immigration plus restrictive, mesurée sur une échelle de 0 (très fortement opposé) à 10 (très fortement favorable).

Source des données : « Chapel Hill Expert Survey », 2014.
 Analyse parue dans : Ivaldi G. 2016, « Le Front national français dans l'espace des droites radicales européennes », dans *Pouvoirs*, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°157 : 115-126.

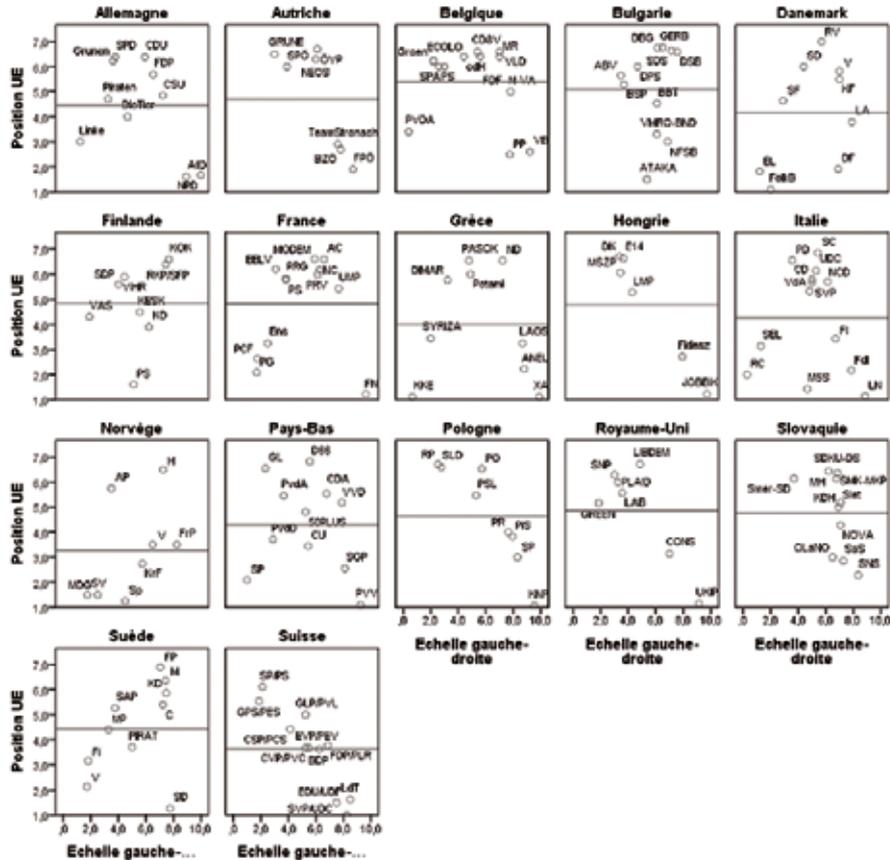


Figure 2. Positions partisanes* sur la question de l'intégration européenne selon la localisation sur l'axe gauche-droite**

* Données non pondérées.

** La position de chaque parti sur l'axe gauche-droite est mesurée sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite) ; la position de chaque parti vis-à-vis de l'intégration européenne est mesurée quant à elle sur une échelle de 0 (très fortement opposé) à 7 (très fortement favorable).

Source des données : « Chapel Hill Expert Survey », 2014.

Analyse parue dans : Ivaldi G. 2016, « Le Front national français dans l'espace des droites radicales européennes », dans *Pouvoirs*, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°157 : 115-126.

En mai 2014, le vote en faveur des partis de droite radicale populiste a été structuré, surtout, par l'euro-scepticisme et le rejet de l'immigration.

Les données comparatives issues de l'*European Parliament Election Study 2014*, enquête réalisée auprès des électeurs de l'ensemble des États membres de l'UE à l'occasion des européennes de 2014, illustrent l'importance de ces deux dimensions au sein des électorats des droites radicales. L'immigration y est arrivée en tête de leurs préoccupations. La demande pour une politique « drastique » d'immigration culmine sans surprise chez ces électeurs : pas moins de 80 % d'entre eux se prononcent en ce sens, contre 46 % dans le reste de l'électorat européen (voir Figure 3). Face à l'UE, seuls 25 % des supporters de droite radicale estiment « positive » l'appartenance de leur pays à l'Union européenne, contre plus des deux tiers (68 %) dans les autres électorats.

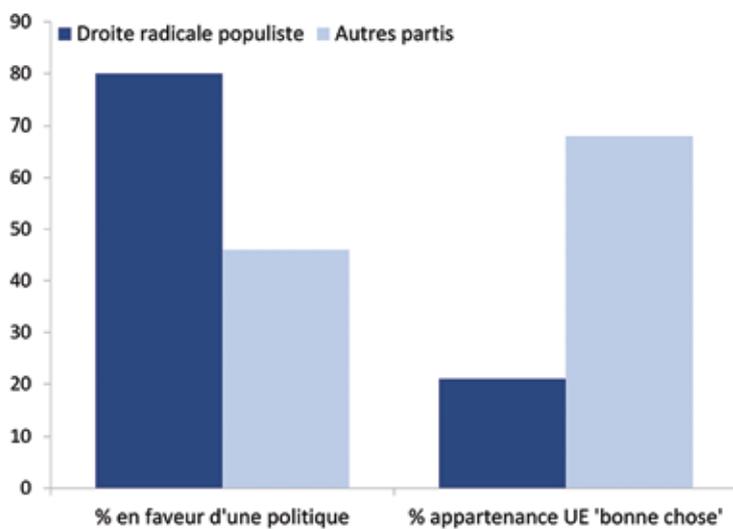


Figure 3. Attitudes comparées des électeurs des droites populistes radicales sur les questions relatives à l'intégration européenne et à l'immigration

Source : *European Parliament Election Study 2014, Voter Study*, N=17 964, sélection de 18 pays avec parti(s) de droite radicale populiste, données pondérées.

À ces attitudes de repli national s'ajoute, enfin, une perception très critique des partis traditionnels. Le populisme des droites radicales résonne auprès d'électeurs profondément mécontents du fonctionnement du système politique, déçus par les partis au pouvoir. Au-delà de leur programme, des formations telles que le FN, le PVV ou l'UKIP sont aussi le réceptacle d'un vote de protestation à l'encontre de la classe dirigeante nationale et européenne.

L'articulation de ces deux éléments — nationalisme et populisme — forme un système de valeurs très cohérent, qui distingue très clairement les électeurs des droites radicales de l'ensemble des autres électorats, y compris conservateurs. Cette spécificité disparaît en revanche sur les questions économiques ou sociales où l'on observe une plus grande variabilité.

En termes sociologiques, les électorats des droites radicales demeurent essentiellement masculins, quand bien même cet écart de genre tend aujourd'hui à s'amenuiser, notamment en France. La sous-représentation des femmes tient à des facteurs d'âge et de religiosité : ces partis recrutent plus fortement auprès d'électorats plus jeunes et peu religieux. Par ailleurs, les femmes demeurent plus rétives à la rhétorique extrême, parfois violente, de beaucoup de ces partis.

Le niveau de diplôme demeure une variable clé : le soutien aux droites radicales est sensiblement plus élevé chez les électeurs de plus faible capital culturel et il s'agit là d'un facteur particulièrement discriminant. On en retrouve la trace dans la structure de classe : depuis de nombreuses années, les droites radicales ont consolidé leur soutien auprès d'un électorat populaire, ouvriers et salariés modestes, qui longtemps a constitué la base électorale de la gauche européenne.

Une telle « prolétarisation » des droites radicales dessine les contours de groupes sociaux qui se sentent directement menacés par la globalisation des échanges et l'ouverture internationale. Ces « perdants de la mondialisation » expriment souvent des craintes culturelles, des peurs de la concurrence sur le marché du travail et sont plus sensibles à la rhétorique nationaliste de partis tels que le FN. Et parce qu'elle est souvent perçue comme le « cheval de Troie » de la mondialisation, l'Union européenne cristallise beaucoup de ces inquiétudes, offrant une cible de choix aux populistes radicaux.

Une vague populiste européenne ?

Sur fond de crise économique, l'émergence de la question des réfugiés sur le devant de la scène européenne nourrit depuis plusieurs années à présent le soutien électoral aux droites radicales. Au point que ces dernières connaissent dans la plupart des pays d'Europe une poussée sans précédent, dont on perçoit également l'écho distant, de l'autre côté de l'Atlantique, dans la nouvelle Amérique populiste de Donald Trump.

C'est le cas en France, naturellement, où Marine Le Pen est créditée de scores inédits qui pourrait la propulser au second tour de l'élection présidentielle. Mais c'est également le cas en Autriche ou aux Pays-Bas où les prochaines législatives pourraient voir la droite radicale l'emporter, en position de former un gouvernement. En Allemagne, l'AfD menace la réélection d'Angela Merkel, sanctionnée pour sa politique d'accueil des migrants. En Suède, les Démocrates Suédois surfent également sur l'hostilité croissante de la population à l'arrivée des réfugiés. Dans plusieurs pays tels que la Finlande, la Slovaquie, le Danemark ou la Norvège, les partis de droite radicale ont d'ores et déjà pris place dans des gouvernements de coalition. Quant à l'UDC, elle s'est imposée depuis la fin des années 1990 comme le premier parti au niveau fédéral en Suisse.

Finalement, les partis de droite radicale européens, à l'instar du FN français, poursuivent un long processus d'institutionnalisation débuté pour nombre d'entre eux dès les années 1980. À des degrés et des rythmes encore variables, ces partis s'approchent aujourd'hui du pouvoir, au risque de mettre en péril certains des principes fondamentaux qui demeurent encore au cœur de la cohésion sociale et de l'unité politique de l'Europe.

contact&info

▶ Gilles Ivaldi,
Urmis
gilles.ivaldi@unice.fr

« Mobilités et migrations dans le monde et dans l'histoire »

Les Conférences Campus Condorcet : des conférences citoyennes pour éclairer les grands enjeux des sociétés contemporaines



LES CONFÉRENCES CAMPUS CONDORCET
Paris-Aubervilliers



Mobilité et migrations DANS LE MONDE ET L'HISTOIRE

Le Campus Condorcet, commun à dix grandes institutions parisiennes et franciliennes de recherche et d'enseignement supérieur en sciences humaines et sociales, ouvrira ses portes à Aubervilliers à l'été 2019. Depuis 2009, les responsables de cet ambitieux projet en gestation ont estimé qu'il convenait de « faire vivre le campus avant le Campus », en finançant des actions de coopération scientifique entre les chercheurs de ces établissements, en organisant — les 17 et 18 novembre derniers — des journées portes ouvertes destinées aux futurs utilisateurs du campus et aux habitants des territoires environnants et aussi en proposant, depuis 2011, des cycles annuels de dix conférences publiques données en alternance au Théâtre de la Commune, au Conservatoire régional de Musique et au Lycée Le Corbusier d'Aubervilliers. Ces conférences, qui attirent un large auditoire, sont confiées à des enseignants et chercheurs des établissements partenaires du Campus Condorcet. Leur but est de convaincre de l'atout intellectuel, culturel et social que représentera pour les collectivités locales l'implantation du Campus au nord de Paris. Il s'agit aussi, plus précisément, de montrer comment les sciences humaines et sociales répondent aux défis du monde contemporain par une meilleure intelligence des problèmes et de leurs enjeux pour la collectivité et pour les générations futures.

Après « *Les transnationalités* », « *La mesure du temps* », « *L'image en danger. Destruction, censure, manipulation* », « *Pourquoi manger ? Alimentation, manières de table, santé* », « *Filles et garçons : le genre fait-il la différence ?* », « *Mondes réels, mondes virtuels : du chamanisme aux réseaux sociaux* », le cycle en cours cette année porte sur « *Mobilités et migrations dans le monde et dans l'histoire* ».

Les prochaines Conférences Campus Condorcet

► **20 mars : Quelle place pour les mémoires des migrations à La Plaine-Saint-Denis ?**

Evelyne Ribert, sociologue, CNRS

La Commune – Centre national dramatique, Aubervilliers

► **24 avril : Vers une explosion des « migrations climatiques » ?**

Jacques Véron, démographe, INED

La Commune – Centre national dramatique, Aubervilliers

► **Des « Grandes Invasions » aux « Migrations des Peuples » : histoire et usages idéologiques**

Geneviève Bührer-Thierry, historienne médiéviste, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lycée Le Corbusier, Aubervilliers

► **La diaspora juive. Histoire et interprétations**

Maurice Kriegel, historien spécialisé de l'histoire juive, EHESS

La Commune - centre dramatique national, Aubervilliers

Les conférences débutent à 19h. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Toutes les Conférences Campus Condorcet sont filmées et disponibles en ligne.

L'afflux en Europe occidentale de réfugiés et plus largement de migrants chassés en très grand nombre par les conflits, la misère et les régimes dictatoriaux d'Afrique et du Moyen Orient, a fait entrer la question des migrations au cœur du débat public des pays européens et notamment de la France. Cette question exacerbe les clivages idéologiques, réveille les préjugés, suscite les amalgames ; elle influe même sur les politiques gouvernementales et infléchit les législations nationales et internationales à l'égard des étrangers, dans un sens de plus en répressif. Les sciences sociales et humaines sont à même d'opposer à ces évolutions un discours critique, en rappelant, avec l'archéologie, l'histoire ou la génétique, que le brassage des populations a toujours été une condition du dynamisme des sociétés. Elles peuvent également enrichir le débat grâce à toutes les connaissances acquises par les démographes, les sociologues, les anthropologues, de manière à aider à clarifier les idées et à faire le tri dans les arguments qui s'affrontent.

Ouvrant le cycle de l'année, François Héran (Ined) revient justement sur les argumentaires en présence et juge de leur (im) pertinence à la lumière des connaissances acquises par les démographes.

Danièle Lochak (Université Paris-Nanterre) retrace en juriste l'évolution récente de la réglementation et de la législation en France et en Europe, en montrant comment se multiplient les entraves à la libre circulation des personnes, qui est inscrite pourtant dans les fondements du droit national et international.

Patrick Simon (Ined) analyse les raisons de la crise, depuis trente ans, du « modèle français d'intégration », en même temps que se diffusait la thématique de l'« identité nationale ».

Pour sa part, Jacques Véron (Ined) entretient son public des « migrations climatiques », qui s'annoncent de plus en plus nombreuses et catastrophiques sous l'effet de la montée des eaux dans les zones littorales.

Se plaçant plutôt dans la perspective de « l'après migration », non seulement en France, mais dans plusieurs pays d'Europe, Nilüfer Göle (EHESS) expose la manière dont les musulmans « ordinaires » concilient leur double attachement à leur religion et leur citoyenneté.

Mireille Calle-Grüber (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) lui fait écho en analysant la littérature francophone du Maghreb et celles d'auteurs — femmes avant tout — d'origine maghrébine et installés en France, qui portent les valeurs de l'hospitalité et inventent une langue « hybridée » d'une grande richesse.

La dimension historique du thème retenu est présentée par Evelyne Ribert (CNRS) qui se penche sur les mémoires des migrations en Plaine-Saint-Denis, en particulier à partir du cas exemplaire de la « petite Espagne ».

Geneviève Bühner-Thierry (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) s'intéresse quant à elle aux usages polémiques et idéologiques récurrents du thème des « Grandes Invasions » et des « Barbares ».

Hubert Bost (EPHE) rappelle comment la France de Louis XIV, avec la Révocation de l'édit de Nantes (1685), a poussé à l'exil 150 000 huguenots pour cause de religion.

Appel à projets 2017-2018 de coopération scientifique

Pour la septième année consécutive, le Campus Condorcet lance un appel à projets pour soutenir des actions de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes fondateurs du Campus.

L'appel à projets du Campus Condorcet a pour but de soutenir des actions de coopération scientifique portées conjointement par des équipes d'au moins deux des établissements et organismes fondateurs du Campus. Les projets candidats doivent de plus s'inscrire dans un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet, définis sur la base des forces scientifiques existantes chez les membres fondateurs.

Trois types d'actions sont susceptibles d'obtenir un financement en 2016-2017 :

- 1) les Ateliers Campus Condorcet ;
- 2) les Journées de doctorant.e.s ;
- 3) les Journées des réseaux de doctorant.e.s.

Les candidatures doivent être déposées sur la plateforme « Actions de coopération scientifique du Campus Condorcet » au plus tard le 19 avril 2017 à midi.

[En savoir plus](#)

Enfin, Maurice Kriegel (EHESS) retrace l'histoire bimillénaire des interprétations de la diaspora du peuple juif, qui constitue en quelque sorte, dans les représentations collectives, le modèle originel des migrations de population que nous connaissons aujourd'hui.

Le cycle 2017 / 2018 invitera à poursuivre la réflexion sur un thème qui n'est pas sans affinités avec celui de cette année : « Un monde fini ? Environnement, croissance et croyances ». Partant du constat d'un monde clos et en crise que dressait Paul Valéry en 1931, on s'interrogera sur la faillite des modèles de croissance, les périls de l'« anthropocène », l'essoufflement de la mondialisation et l'ébranlement de la construction européenne. Mais on explorera aussi d'autres voies possibles de développement, qui se veulent plus respectueuses de l'environnement et plus attentives aux exigences de la démocratie.

Jean-Claude Schmitt, président du conseil scientifique du Campus Condorcet, directeur d'études à l'EHESS

contact&info

► Claire O'Meara,

Directrice de la communication
claire.omeara@campus-condorcet.fr

► Pour en savoir plus

<https://www.campus-condorcet.fr>

UN CARNET À LA UNE

Carnet **NEOCARTO** graphique

« Aucune carte n'est digne d'un regard si le pays de l'utopie n'y figure pas » (Oscar Wilde)



Ce carnet dédié à la « néocartographie » est animé depuis 2010 par Nicolas Lambert, ingénieur cartographe CNRS au sein du Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (RIATE, UMS2414) et enseignant à l'université Paris-Diderot. Il y développe une approche cartographique « 2.0 », intégrant pleinement les apports des technologies de l'information et du développement des systèmes de géolocalisation. Les récentes mutations des systèmes d'information géographique (*open data*, *big data*, géo-référencement...) ouvrent notamment la voie à des pratiques contributives qui engagent les publics non professionnels tant dans la fabrication que dans la consultation des cartes.

Dans ce contexte, Nicolas Lambert, via son activité de blogueur, adopte une position à la fois critique et militante en divulguant largement ses propres interrogations : alors que l'information tend à être de plus en plus géoréférencée, comment rendre les données intelligibles par le moyen des cartes ? Comment penser leurs dimensions subjective et discursive ? Comment agir pour la diffusion et la compréhension des savoirs cartographiques ?

Ce carnet permet à son auteur de répondre en partie à ces questions en partageant également de multiples **ressources méthodologiques**, ainsi que ses propres réalisations cartographiques sur différents sujets originaux et d'actualité. En témoigne par exemple cette carte des rassemblements du mouvement « **Nuit debout** », ou encore cette autre carte intitulée « **Travailler tue !** » et représentant le nombre d'accidents mortels au travail survenus au cours de l'année 2014.

Ce carnet de recherche est, enfin, une mine de ressources et d'informations concernant **MAGRIT**, application de cartographie thématique en ligne développée par le pôle géomatique de l'unité RIATE et permettant de réaliser des cartes statistiques directement dans un navigateur web.

Céline Guilleux, Marion Wesely et François Pacaud



contact&info

► Nicolas Lambert, Riate
nicolas.lambert@cnrs.fr

► Pour en savoir plus
<https://neocarto.hypotheses.org>
<http://www.openedition.org/12433>

contact&info

► François Pacaud
CLEO / OpenEdition
francois.pacaud@openedition.org

► Pour en savoir plus
<http://www.openedition.org>
<http://cleo.openedition.org>

la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243